

RÉDACTION ET  
ADMINISTRATION  
38, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES  
Rédactions : 13.09  
Abonnements : 3.79  
Compte post. Ita 54

PRIX DES ABONNEMENTS :  
1 m. 3 m. 6 m. 12 m.  
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—  
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES  
PUBLICITAS S. A.

Fribourg  
Rue de Romont, 2  
Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES  
Le millimètre sur une colonne  
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.  
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

## NOUVELLES DU JOUR

### Un appel de sir Hoare en faveur de la paix. Position critique de M. Laval.

Le Parlement de Londres a entendu hier une interpellation de l'ancien ministre travailliste Dalton sur la politique extérieure du gouvernement, et la réponse de sir Samuel Hoare, chef des affaires étrangères.

M. Dalton a reproché au gouvernement de manquer d'énergie vis-à-vis de l'Italie. Il a déclaré qu'il était scandaleux que celle-ci continuât d'être alimentée de pétrole anglais. En effet, l'Anglo-Iranian Company approvisionne largement l'Italie de carburant.

L'ancien ministre travailliste a fait, d'autre part, au gouvernement le reproche d'avoir heurté mal à propos les susceptibilités égyptiennes, au moment où il était le plus nécessaire et aussi le plus facile d'arriver à un arrangement définitif avec l'Égypte, qui a le même intérêt que l'Angleterre à la sauvegarde de l'indépendance éthiopienne.

Sir Samuel Hoare, en répondant à M. Dalton, a profité de l'occasion pour s'expliquer sur tous les sujets de politique internationale à l'ordre du jour.

Sur l'affaire d'Éthiopie, il s'est exprimé ainsi :

« Il se peut que nous ayons entrepris une tâche sans espoir ; il se peut qu'il soit impossible de concilier les visées divergentes de l'Italie, de l'Éthiopie et de la Société des nations. Néanmoins, les gouvernements français et anglais ne comptent pas seulement continuer de s'y efforcer, mais ils redoubleront leurs efforts pendant la courte période précédant la prochaine réunion.

« Nous n'avons aucun désir d'humilier l'Italie, ni même de l'affaiblir. J'en appelle une fois encore à M. Mussolini et à ses compatriotes, pour qu'ils fassent complètement disparaître de leur esprit les soupçons selon lesquels des mobiles sinistres inspireraient notre appui à la Société des nations. Qu'ils effacent de leur esprit l'impression que nous voulons affaiblir la position de M. Mussolini et détruire le régime fasciste. Nous n'avons aucun désir d'intervenir dans les affaires intérieures de l'Italie. »

Quant à l'Égypte, sir Samuel Hoare a fait la déclaration que voici :

« Le gouvernement britannique ne nourrit aucune mauvaise volonté à l'égard des aspirations du peuple égyptien. Il est animé des sentiments les plus amicaux à l'égard de l'Égypte. Le gouvernement anglais se féliciterait de voir les relations anglo-égyptiennes s'établir sur une base permanente qui donnerait satisfaction aux deux pays. Le gouvernement de Sa Majesté n'a pas l'intention de se désintéresser de cette question. Mais, par suite du conflit italo-éthiopien, il ne faut pas s'attendre à ce que nous fixions dès aujourd'hui une date pour l'ouverture des négociations. Ceci ne veut pas dire que nous considérons comme impossible d'arriver à une solution ou que cette perspective doit être renvoyée à un lointain avenir. »

Par ces paroles, sir Samuel Hoare a réparé le fâcheux effet que ses propos précédents, un peu dédaigneux, sur les revendications égyptiennes, avaient produit. Il a rouvert la voie aux négociations, qu'il avait inconsidérément fermées.

Le ministre anglais des affaires étrangères a parlé encore des affaires d'Extrême-Orient, pour donner une leçon discrète au Japon.

Il a dit que le cabinet de Londres tenait essentiellement à ce que la Chine et le Japon entretenissent d'amicales relations et a déploré que les récents événements puissent prêter à croire que le Japon a l'intention de s'immiscer dans la politique intérieure de la Chine.

Enfin, sir Samuel Hoare a parlé de l'Allemagne. Il a exprimé le regret que les efforts du cabinet de Londres pour arriver avec elle à une entente sur la réduction des armements n'aient pas eu de succès. La diplomatie allemande prend prétexte des événements d'Éthiopie pour se dérober. Le gouvernement britannique estime, au contraire, qu'il est plus

urgent que jamais de s'entendre sur une limitation des armements aériens.

Le discours du ministre des affaires étrangères a été, en somme, une exhortation aux accommodements et à la paix. Souhaitons qu'il trouve partout un écho favorable.

A la Chambre française, la discussion, parfois très violente, sur les ligues dites fascistes, s'est poursuivie, hier, toute la journée, et n'est pas encore terminée. La décision interviendra probablement aujourd'hui, vendredi. Quelle sera-t-elle ? L'inquiétude et le pessimisme croissent.

On lira plus loin le détail de la séance d'hier, jeudi. Mais, pendant que discutent des orateurs de toute nuance politique, dans les couloirs de la Chambre, partisans de M. Laval et adeptes du Front populaire, chacun de leur côté, travaillent isolément les parlementaires indécis, et on sait qu'ils sont nombreux.

La solution du problème simple et grave : M. Laval restera-t-il au pouvoir ? sera probablement connue cet après-midi. Elle dépend, comme nous l'avons dit, du groupe radical, appelé à être l'arbitre d'une partie dangereuse. Une nouvelle réunion du groupe a eu lieu hier, avec, naturellement, nouvelles exhortations pathétiques de M. Herriot, partagé entre ses ambitions bien connues et ses devoirs de ministre.

Cette réunion s'est terminée sans qu'aucune décision ait été prise. De la discussion, se dégage l'impression que les déclarations faites par M. Herriot ont donné satisfaction à un assez grand nombre de ses amis politiques, mais qu'elles ne sont parvenues à rallier au gouvernement qu'une très petite partie de ses adversaires.

On dit que, aujourd'hui, une quarantaine de radicaux seulement voteront pour le cabinet, et 70 à 80, contre.

Les conditions posées mercredi par les radicaux à M. Laval paraissent faire partie d'une manœuvre habile destinée à jeter par terre le cabinet sans encourir de responsabilité.

Rappelons qu'il s'agit, en premier lieu, d'obtenir de M. Laval qu'il fasse voter, avant la fin de l'année, par les Chambres, les mesures envisagées par le rapport Chauvin quant à la dissolution des ligues et aux manifestations dans la rue.

En outre, la garde mobile ne devrait plus relever du ministre de la guerre, comme c'est le cas actuellement, mais bien du ministre de l'Intérieur. Cette condition s'explique quand on sait que, dans les gouvernements d'union nationale comme dans les gouvernements cartellistes, le ministère de l'Intérieur est attribué presque toujours à un radical, tandis que celui de la guerre peut aller à un modéré ou à un général pas toujours persuadé des « nécessités de la défense républicaine ».

Enfin, les radicaux exigent que soient déferés immédiatement devant les tribunaux correctionnels, en vertu de l'article 306 du code pénal, tous les coupables de délit de provocation au meurtre ou de menace de mort. Cette mesure s'appliquerait en tout premier lieu à M. Charles Maurras.

Si M. Laval accepte ces conditions, il perdra fatalement à droite les voix qu'il gagnera chez les radicaux et, comme les socialistes voteront de toute manière contre le gouvernement, la chute de ce dernier risque de se produire quand même ; mais les radicaux n'en seront plus responsables.

En attendant l'issue du débat, signalons que le Front populaire a désormais un candidat à la présidence du Conseil. Il s'agit d'un ancien modéré qui a mal tourné, tout comme les Frot, Cot, Mistler et autres : M. Laurent Bonnevay, un politicien insignifiant jusqu'à la naïveté, qui présida, avec une criante partialité, la commission parlementaire chargée d'enquêter sur les événements du 6 février 1934 et qui, à ce titre, s'est acquis des droits à la gratitude des gauches.

## LE PROCÈS DE L'ÉTATISME

On nous écrit de Berne :

Il y a quelque chose de changé au Parlement. Non pas que les hommes nouveaux aient déjà fait la preuve de la supériorité que quelques-uns leur prêtent. En moins de trois jours, M. Duttweiler et ses amis ont pris la parole à propos des questions les plus importantes comme des plus futiles. Tout disposé qu'on soit à faire confiance à l'esprit d'initiative de ce grand homme d'affaires, l'objectivité force à dire qu'il n'a pas apporté jusqu'ici de révélation impressionnante ; mais peut-être garde-t-il ses secrets pour plus tard ; attendons de voir venir les événements.

C'est d'une autre nouveauté que nous voulons parler. Il y a deux ou trois ans, quand des hommes clairvoyants soulignaient la nécessité de réformer la politique fédérale et s'inquiétaient des empiètements toujours plus dangereux de l'étatisme, les députés aux Chambres fédérales restaient sceptiques. De l'eau a coulé depuis lors sous les ponts de l'Aar. La crise a fait des ravages toujours plus douloureux. La Confédération n'est plus en mesure de voler au secours de chacun. La plaie d'argent met des limites à sa sollicitude infinie. Et on commence à entrevoir que la crise n'est pas la seule cause de nos maux et que la politique suivie depuis la guerre n'a pas peu contribué à les aggraver.

Il était facile de prévoir qu'un jour il faudrait se décider et choisir. L'étatisme « mitigé » dont parlait si volontiers M. Schulthess, n'était qu'un palliatif, efficace peut-être en temps de crise passagère, mais dangereux et anémiant, lorsqu'il s'agit de reconstruire une société nouvelle. La Suisse a pu maintenir des activités artificielles en épuisant les richesses de la nation. Elle a pu prélever sur une partie de la population les ressources nécessaires à l'entretien de l'autre. Elle est aujourd'hui à bout de souffle. Et l'on s'aperçoit que le régime, sous prétexte de sauver les uns, réduit chacun à la portion congrue et retarde un processus d'adaptation auquel il est vain de vouloir échapper.

Nous ne disons pas qu'une évolution s'est faite dans l'esprit de nos représentants, parce que quelques indépendants du groupe Duttweiler, M. Théodore Aubert ou le frontiste Tobler ont invité le Conseil fédéral à changer de méthodes. Les uns comme les autres font, en ces premières journées de la législature, figure de doctrinaires peu familiarisés avec les réalités. Pour eux tous, les problèmes se posent d'une manière quelque peu simple. Ils n'en conçoivent pas tous les écueils et toutes les chausse-trapes. Mis en face des données exactes des problèmes à résoudre, ils tiendraient peut-être un langage moins absolu. Par quoi nous ne songeons pas à dire qu'ils n'apportent pas une contribution utile à l'étude qu'on va entreprendre. A voir les choses de trop près, on perd aisément de vue les ensembles. C'est le faible de plus d'un chef de service de notre administration centrale qui, pour avoir travaillé pendant quelques lustres selon certaines méthodes, ne conçoit pas qu'on en puisse changer. Il peut arriver que des hommes moins informés, moins hypnotisés par les détails, moins asservis aux habitudes, voient plus juste et se laissent moins paralyser par des conceptions surannées.

Non, cette évolution, elle est surtout remarquable chez nos conseillers aux Etats. Dans le débat introductif sur le programme financier, tous les orateurs sont tombés d'accord pour déclarer que le temps des demi-mesures est passé, qu'on ne peut plus se contenter de diminuer ici une dépense et d'augmenter là une recette. S'ils ont approuvé les mesures proposées par le gouvernement qui s'inspire encore de cet esprit, c'est que la situation de la monnaie l'exige et qu'il est de toute nécessité d'opposer aux spéculateurs étrangers des finances parfaitement équilibrées. Mais tous ont insisté pour qu'on entreprenne enfin l'étude de réformes plus profondes, d'une révision complète de tout notre système fiscal, ce qui suppose une mise au point des tâches mêmes de l'Etat.

En effet, à propos du budget des Chemins de fer fédéraux comme des finances fédérales, on a fait le procès de l'étatisme. Cette doctrine pernicieuse nous a conduits plus loin que ne le pensaient ceux qui croyaient pouvoir y sacrifier passagèrement. Un doigt a été mis dans l'engrenage. La main, puis le bras y ont passé. Et toutes les bonnes volontés sont prêtes à s'unir pour éviter que le corps soit à son tour entraîné.

Que ce soient M. Evéquoz, M. Béguin, M. Malche ou M. Martin au Conseil des Etats, ils ont tenu un langage identique. Et quand M. Aebly, au Conseil national, réclamait des coupes verticales

dans l'administration ferroviaire, il s'inspirait des mêmes considérations. Quel que soit le problème dont on aborde aujourd'hui l'étude, on arrive à la même conclusion : l'Etat vit sur un train trop dispendieux, il n'a pas su choisir entre ses activités essentielles et celles qui sont moins nécessaires ; il convient de le ramener dans le chemin de la raison.

Il est à craindre que le Conseil fédéral ne soit pas encore acquis à ces vérités premières. Au parlement, l'opinion paraît encore hésitante. Plus d'un député est pris au dépourvu par les événements. Mais n'est-il pas remarquable qu'on laisse sans contradiction ceux qui tiennent un langage nouveau, que tel représentant qui, naguère encore, défendait des dépenses d'une utilité douteuse, se taise aujourd'hui ? Le gouvernement, lui, paraît penser qu'on parviendra mieux au but avec une sage lenteur qu'avec des mesures rapides. A cet égard, rien n'est plus significatif que le discours de M. Pilet-Golaz sur la réforme des Chemins de fer fédéraux. Comme à l'ordinaire, le conseiller fédéral vaudois s'est montré sûr de son sujet, parfaitement informé, clairvoyant sur les buts à atteindre. Mais il n'attend rien des interventions chirurgicales. Il met toute sa confiance dans les remèdes qui ramènent tout doucement le patient à la santé. Il ne croit ni aux programmes, ni aux doctrines. Il se dit sûr d'arriver au but, si on lui laisse pendant de longs mois le loisir d'accomplir en toute prudence sa tâche.

Le malheur en cette affaire, c'est que — comme le remarquait également M. Aebly — on promet chaque année pour la suivante des réformes qu'on ne voit jamais venir. Il y a exactement un an, le parlement a voté un arrêté urgent destiné à permettre certains allègements dans l'administration des Chemins de fer nationalisés. On ne voit pas que cette œuvre ait été commencée, que cet arrêté ait déployé tous les effets que l'on en attendait.

Dans ces conditions, on comprend que plusieurs perdent patience et, devant la faillite des petits moyens, en réclament de grands. A force de reporter les tâches essentielles aux années qui viennent, nous atteindrons peut-être bien le milieu du siècle. Et la question est de savoir si — face aux déficits grandissants et aux périls qui menacent — on a encore le loisir d'attendre et de remettre à demain ce qu'on pourrait faire aujourd'hui.

Certes, il ne faut pas tomber dans le travers des gens mal informés que nous signalons plus haut. Il ne faut pas sous-estimer les difficultés de l'œuvre à entreprendre. Il est évident que l'étatisme anémie les forces vives de la nation, qu'il tue les initiatives individuelles et qu'il fait perdre le sens des responsabilités. Mais il faut considérer aussi que l'étatisme a pris chez nous la forme du subventionnement. Et, quels que soient les inconvénients de ce régime interventionniste, on ne saurait oublier que l'aide de la Confédération a sauvé des classes entières de notre population de la misère. Il n'est que de penser au sort que connaîtrait notre agriculture, si on avait appliqué la doctrine du laisser-faire, laisser-aller.

Mais cette politique, mal nécessaire peut-être, n'a pas su prévoir. Ceux qui l'ont suivie n'ont pas compris que, tout en soulageant les misères actuelles, il fallait reconstruire, prendre des mesures pour en éviter le retour, organiser notre économie de telle sorte qu'elle puisse, le plus tôt possible, se libérer de la tutelle de l'Etat. On a trop cru que, la tourmente passée, on revivrait les beaux jours du libéralisme économique.

Aujourd'hui, on ne peut plus le contester : la crise que nous traversons est une véritable crise de structure. Les bases économiques et sociales de la société sont en train de se modifier fondamentalement. Et c'est pourquoi les vieux remèdes ne suffisent plus. Il faut en envisager de nouveaux. Ils ne sont pas connus encore. Mais que des hommes toujours plus nombreux se rendent compte qu'il les faut rechercher, nous est un gage pour l'avenir. Ce sera une œuvre de longue haleine, car on ne saurait supprimer d'un trait de plume toutes les habitudes que l'Etat a créées en intervenant dans des domaines toujours plus nombreux. Il faudra pour cela lier le problème financier au problème économique. Il est heureux qu'on en pose les termes, au moment même où s'engage le procès de l'étatisme.

### Au Tribunal fédéral

Le centre libéral a décidé de proposer en remplacement du juge fédéral Ursprung la candidature de M. Imhof, conseiller d'Etat, de Bâle.

## La session fédérale

### Conseil national

Séance du 5 décembre

#### Le budget de la Confédération

Le programme financier ne peut avoir son effet que si les Chambres fédérales évitent de charger le budget.

Le rapporteur exprime le vœu que le Parlement donne le bon exemple de l'économie et du travail et évite les discours inutiles.

La commission propose que, jusqu'à ce qu'il ait été statué sur le nouveau programme financier, les traitements soient payés sur la base du programme financier de 1935 et que, seules, soient versées les subventions auxquelles la Confédération est tenue par contrat.

La commission présente un postulat invitant le Conseil fédéral à réviser la législation sur l'alcool.

M. Huber (Saint-Gall), socialiste, fait observer que le budget n'aura pas sa forme définitive avant l'adoption du programme financier, dont la Chambre n'a pas été saisie. Le budget qu'on lui présente aujourd'hui est fictif. Le résultat des délibérations financières ne peut donc être définitif que lorsque le programme financier aura été accepté. A cette occasion, on reviendra sur le budget.

M. Meyer, chef du Département des finances, répond que nous vivons dans des circonstances exceptionnelles.

Il y a quelques mois, il n'était pas encore possible d'avoir une vue suffisante des besoins de l'année prochaine. Les auteurs de l'initiative de crise n'ont pas osé faire le total de ce que coûterait la réalisation de leurs idées. Il fallait naturellement attendre le sort que le peuple ferait à l'initiative, avant de préparer des propositions budgétaires.

La seule utilité du déficit est de nous montrer que nous sommes encore dans le plein de nos difficultés et que nous ne pouvons nous tirer d'affaire sans réduire fortement les dépenses.

Nous ne pouvons nous soustraire aux devoirs nouveaux qui nous étaient posés par la crise. C'est cette obligation qui nous a empêchés de réduire les dépenses dans une plus grande mesure. Mais l'essentiel est maintenant de ne pas imposer à l'Etat des tâches nouvelles.

Les déficits de l'alcool et du blé devront être étudiés à part. Le Conseil fédéral accepte à ce propos le postulat de la commission.

M. Aubert (Genève), indépendant, déclare qu'il ne lui sera pas possible de voter le budget. Il estime que c'est notre politique fédérale, en créant l'idée de l'Etat-Providence, qui nous a conduits où nous en sommes. On a détruit le sens de la responsabilité individuelle et l'esprit d'épargne. On a exagéré le développement des besoins. Nous en sommes arrivés à un grand matérialisme. La moralité des contribuables en a été affaiblie. Le régime des subventions a travesti l'image que beaucoup se font de la patrie. Le fisc fédéral traite d'assujettis les citoyens suisses. Les finances publiques ne cessent de détruire la propriété individuelle.

Voter un budget qui continue un système artificiel et déjà condamné par les faits, c'est perpétuer l'erreur. Nous serons bientôt tous des assistés s'assistant mutuellement.

Alors que chacun restreint ses dépenses, l'Etat augmente les siennes. Les 2/3 du budget sont aujourd'hui accaparés par les subventions. L'administration fédérale a été établie sur un pied datant du temps où la Suisse était riche. Depuis longtemps, elle coûte toujours plus cher. Elle devra faire comme tout le monde : travailler plus et gagner moins. Les charges publiques engouffrent aujourd'hui en moyenne 1875 fr. par an pour une famille de cinq personnes.

Quand la Confédération sera rentrée dans son rôle normal, son budget sera sain. L'Etat a favorisé la surproduction et causé ainsi la crise. Il faut repenser totalement toute notre politique et revenir à la notion de l'intérêt général.

Les richesses principales du peuple suisse sont dans son intelligence et dans son énergie et non pas dans son sol.

Les charges fiscales sont une des causes essentielles de la vie chère. Le peuple suisse étant appauvri d'un tiers, ses dépenses publiques doivent être réduites d'un tiers.

L'orateur demande un inventaire des ressources actuelles du pays. La situation est sans issue sans dégrèvement.

La discussion générale est close.

L'entrée en matière est votée à une majorité évidente.

On passe aux chapitres des recettes, qui sont adoptés avec diverses augmentations de recettes portées au budget par le Conseil des Etats, notamment une augmentation de 8 à 10 millions des recettes postales.

Aux dépenses de l'administration générale, M. Huber (Saint-Gall), socialiste, rappelle que le nombre des juges fédéraux a été augmenté de 24 à 26.

Il demande qu'on examine si l'on pourrait réduire ce nombre à l'occasion de la vacance actuelle. La commission demande au Conseil fédéral d'examiner si le nombre des juges fédéraux ne pourrait être réduit.

M. Pilet-Golaz, conseiller fédéral, prend note de ce vœu.

Au département de l'Intérieur, la commission

propose de réduire de 10.000 fr. le crédit pour travaux de construction et d'agrandissement. Ce poste est adopté.

Au budget militaire, M. Schmid (Soleure), socialiste, combat la suppression du crédit de 20.000 fr. aux sociétés ouvrières de gymnastique. MM. Rosselet (Genève) et Gloor (Vaud) parlent dans le même sens.

M. Minger, chef du Département militaire, demande à la Chambre de maintenir la suppression de la subvention.

La société en question a manifesté des sentiments antimilitaristes.

Elle est une avant-garde du parti socialiste et n'a pas révisé ses statuts qui sont une profession de foi socialiste.

M. Huber fait remarquer que la Satus est subventionnée par la société Nestlé, qui n'est certainement pas composée d'antimilitaristes.

On passe au vote.

Par 84 voix contre 41, le crédit n'est pas accordé.

Le budget militaire est ainsi liquidé. Séance levée.

### Conseil des Etats

Séance du 5 décembre

#### Le programme financier

Au début de la séance, le président prononce l'éloge funèbre de M. Ursprung, juge fédéral.

Puis on reprend le programme financier. M. Suter (Schwytz), conservateur, rapporte sur les articles concernant les subventions.

M. Klœti (Zurich) propose de supprimer l'article 5 qui réduit les subventions pour les travaux de reboisement et les corrections de cours d'eau.

Cette proposition est repoussée par 22 voix contre 9, de même que celle de M. Schaub (Bâle-Campagne) de biffer l'article 6 réduisant les subventions à l'école primaire.

Un certain nombre d'autres propositions socialistes tendant à la suppression des articles portant réduction des subsides subissent le même sort.

A l'article 10, M. Bosset (Vaud) expose les raisons pour lesquelles la commission unanime propose de mettre à contribution provisoirement le fond de l'assurance-vieillesse pour l'assistance cantonale des vieillards, des veuves et des orphelins.

M. Schœpfer (Soleure) tient à préciser, en se ralliant à cette solution, qu'après l'expiration du régime provisoire, le fonds devra être rendu à sa destination première.

L'article 10 est ensuite adopté par toutes les voix contre trois.

Les chapitres relatifs aux mensurations cadastrales, au fonds de secours des caisses d'assurance du personnel de la Confédération et à la bonification d'intérêts à certains fonds de la Confédération passent sans débat notable, de même que les articles qui réduisent la solde des officiers et soldats, ainsi que les subsides à payer en 1936-37 pour l'équipement des officiers.

Le chapitre relatif à la réduction des traitements est renvoyé à la séance du soir, pour permettre à la commission de prendre définitivement position.

M. Riva (Tessin) fait rapport sur le supplément de 25 % que le Conseil fédéral propose de percevoir sur les montants dus pour la deuxième période de la contribution fédérale de crise. La commission a ramené de 12.000 à 10.000 fr. le revenu à partir duquel ce supplément sera perçu. Il en résultera une augmentation de recettes de 150.000 fr. pour la Confédération et de 100.000 fr. pour les cantons.

M. Käser (Schaffhouse), appuyé par M. Meyer (Uri) propose de porter à 30 % le supplément et de renoncer à taxer le blé. Cette proposition est renvoyée à la commission.

Les débats sont interrompus et la séance levée.

M. Chamorel (Vaud) a déposé une motion invitant le Conseil fédéral à modifier la loi sur l'alcool dans le sens d'une réduction sensible des taxes.

Séance de relevée

La proposition Käser tendant à augmenter le supplément à la contribution de crise pour éviter de nouveaux droits sur les céréales est combattue par M. Meyer, chef des finances fédérales, qui met en garde contre des mesures trop rigoureuses. En exagérant les charges déjà très lourdes qui pèsent sur le capital, nous compromettrions gravement la vie économique du pays.

La proposition est repoussée par toutes les voix contre 8.

Abordant le chapitre qui porte réduction des traitements du personnel, le Conseil s'occupe d'abord de l'article 18, qui prévoit la diminution de l'effectif du personnel.

M. Bosset (Vaud), radical, rapporte.

Le Conseil fédéral réduira ces deux prochaines années, dans une proportion appréciable, l'effectif du personnel fédéral.

L'article est adopté contre une proposition de rejet de M. Wenk (Bâle-Ville), socialiste. On passe ensuite à l'article 19 qui réduit les traitements de 15 % avec une tranche exonérée de 1400 fr.

Au nom d'une minorité, M. Wettstein (Zurich), radical, propose de rétablir la tranche d'exonération de 1600 fr. qui était appliquée pour les années 1934 et 1935.

M. Meyer (Uri), conservateur, appuie cette proposition.

M. Wenk (Bâle-Ville), socialiste, demande de s'en tenir aux réductions du 1er programme financier.

M. Egli (Lucerne), conservateur, propose la tranche d'exonération de 1600 fr. pour les fonctionnaires mariés.

M. Bolla (Tessin), radical, appuie la proposition Wettstein.

Le point de vue du Conseil fédéral est défendu par MM. Meyer et Pilet-Golaz.

En votation éventuelle, la proposition Egli (tranche d'exonération de 1600 fr. pour agents mariés seulement) est préférée à la proposition Wettstein. Elle est repoussée au profit du texte de la commission (exonération de 1400). L'article dans la teneur de la commission est adopté par 38 voix contre 3 allant à celui de M. Wenk.

A 19 h. 20, les débats sont interrompus et la suite renvoyée à une séance de nuit.

Séance de nuit

Retré en séance à 20 h. 30, le Conseil poursuit la discussion du programme financier. Les derniers articles du chapitre sur les dépenses pour le personnel et les prestations d'assurance sont adoptés sans débat notable dans la teneur du Conseil fédéral. Ils portent réduction des indemnités allouées aux agents de la Confédération, limitation des facilités de transport, réduction des pensions et des retraites des conseillers fédéraux, des juges fédéraux et des professeurs de l'Ecole polytechnique fédérale.

Le Conseil reprend ensuite le chapitre sur les nouvelles recettes, dont il a déjà adopté l'article qui augmente la contribution fédérale de crise.

M. Mouttet (Berne), radical, rapporte sur l'article qui majore les droits de timbre. La majoration proposée par le Conseil fédéral du timbre sur les coupons paraît plus supportable que les autres mesures envisagées par les services du Département des finances, mais à condition seulement que cette majoration passagère soit la dernière.

Conformément à la proposition du rapporteur, M. Martin (Genève), libéral, l'article qui suspend la livraison à prix réduit du trois-six pour la fabrication des produits pharmaceutiques est adopté. Cette mesure doit rapporter un million de francs.

M. Klœti (Zurich), socialiste, ayant soulevé à ce propos la révision du régime des alcools, M. Meyer, conseiller fédéral, annonce le dépôt de propositions pour la session du printemps des Chambres fédérales.

Sans débat, le Conseil adopte encore l'article qui porte de 4 à 6 centimes par litre l'impôt sur la bière.

L'article 34bis, inséré dans le projet par la commission, qui porte de 40 à 45 millions le produit sur le tabac, en s'en remettant au Conseil fédéral pour la fixation des taux, est également adopté sans opposition après un rapport de M. Schœpfer (Soleure), radical.

La séance se termine par l'adoption des deux articles du projet qui concernent l'augmentation des droits de douanes sur le sucre et qui ne sont combattus que par M. Klœti (Zurich), socialiste. La séance est levée à 22 h. 40.

### UN CUMUL

Les lecteurs des comptes rendus des Chambres se seront demandé qui a été le bénéficiaire du cumul organisé dans le canton de Saint-Gall, d'une façon qui contrevient à la loi. C'est M. Schirmer, député radical. Les bulletins avaient été préparés dans son bureau.

### Nouvelles financières

#### La loterie de la Seva

Le comité de la loterie Seva (protection des laes, propagande touristique, création d'occasions de travail) communique que les billets de la deuxième émission, dont le tirage aura lieu le 20 décembre, sont tous vendus.

#### L'emprunt de l'Association catholique

Au dernier tirage de l'emprunt de l'Association catholique suisse, les lots principaux sont échus aux obligations suivantes :

Série 24241 N° 9	Fr. 5,000
Série 15012 N° 6	Fr. 1,000
Série 14922 N° 5	Fr. 1,000
Série 6076 N° 3	Fr. 1,000
Série 17024 N° 7	Fr. 500
Série 9777 N° 5	Fr. 500

### La santé publique

#### Un remède sans effet contre le cancer.

Le Deutsches Nachrichtenbüro publie un communiqué affirmant que les méthodes du docteur von Brehmer pour la guérison du cancer, examinées par une commission nommée par l'office d'hygiène du Reich, n'ont aucune valeur quelconque.

**Souffrez-vous d'un léger refroidissement? Prenez des bonbons Herbalpina aux herbes des Alpes, de Dr A. Wander S. A., Berne.**

En vente partout.

### Des communistes genevois se mettent à démolir une maison

Hier, jeudi, à Genève, un groupe dit « d'action du bâtiment », armé de pierres et de pioches, s'est attaqué, dès la première heure, à un pâté de vieux immeubles des Terreaux du Temple et de la rue de Cornavin, qui sont en partie propriété de la ville de Genève. Les envahisseurs montèrent dans les combles des immeubles et, avec fracas, tuiles et poutrelles s'abattirent. Les locaux, effrayés par le bruit, se réfugièrent dans la rue après de violentes protestations.

L'inévitable communiste Tronchet dirigeait l'opération.

La police arriva sur les lieux avec M. Dupont, officier de police, donnant l'ordre aux gendarmes de prendre les maisons d'assaut et de procéder à l'arrestation des démolisseurs. L'ordre allait être exécuté lorsque M. Pignet, député socialiste, président du comité de défense des chômeurs, déclara qu'il allait discuter avec les représentants des autorités. M. Paul Lachenal, conseiller d'Etat, chargé de l'intérim du département de justice et police, conféra sur ces entrefaites avec M. Cornu, procureur général. Et M. Corboz, chef de la police. M. Cornu se rendit personnellement sur les lieux et monta sur le toit déjà en partie démolé d'un des immeubles. Il donna l'ordre à Lucien Tronchet et à son groupe d'évacuer immédiatement la place.

« Un instant ! », fit Lucien Tronchet qui, après s'être entretenu avec ses camarades, déclara : « Nous voulons bien abandonner le travail, mais à la condition qu'aucune arrestation ne soit opérée. A cette condition seulement nous voulons bien vous suivre. »

« Je suis d'accord, répondit le procureur général, mais je tiens à vous faire savoir qu'une information pénale va être ouverte avec toutes les suites qu'elle comporte. »

Ensuite, les démolisseurs évacuèrent la place et furent accueillis dans la rue de Cornavin par les acclamations des chômeurs. Une vingtaine de gendarmes gardent jusqu'à nouvel ordre les immeubles menacés.

M. Cornu a déclaré que les raisons qui l'ont engagé à parler avec Lucien Tronchet et ses compagnons étaient d'éviter une collision entre les forces de police et les chômeurs, qui comptaient une centaine de partisans dans la rue. Retrachés comme ils étaient, les assiégés auraient eu toute facilité pour lapider les agents. On aurait eu à déplorer de nombreux blessés de chaque côté. Une information pénale a été immédiatement ouverte contre les coupables.

### NOUVELLES DIVERSES

Le projet de loi belge autorisant la conversion des dettes communales et provinciales a été adopté par la Chambre, par 112 voix contre 35.

Au Sénat français, MM. Portmann et Camille Chautemps ont été nommés membres de la commission des affaires étrangères, en remplacement de MM. Henry de Jouvenel et Messimy, décédés.

A Moscou, a été promulguée une ordonnance abolissant les privilèges des anciens membres de la Garde rouge, qui bénéficiaient de droits spéciaux en matière de logement, de vivres et d'école.

### Echos de partout

#### Emblèmes subversifs

A la Chambre française, le député Rucart prononçait son réquisitoire contre les ligues. Il insistait pour que la loi à intervenir interdise le port d'uniformes et surtout de tous emblèmes qui peuvent servir de signes de ralliement.

Alors, la voix sonore de M. Philippe Henriot retentit :

— Le triangle et le tablier !

M. Rucart répondit avec courroux, mais les rieurs n'étaient pas de son côté.

#### Un combat singulier

Wiggins, l'aviateur bien connu, dut un jour livrer dans les airs un combat à un serpent qu'il transportait à bord de son avion. L'aviateur ne s'en tira que par miracle.

« Horrifié, je lâchai le « manche à balai » pour protéger ma tête, racontait-il, lorsque le reptile se dressa. Aussitôt, l'appareil se mit à danser dangereusement. J'essayai alors de lancer le serpent par-dessus bord, mais il s'enroula autour de moi et me mordit cruellement. Je finis tout de même, dans un dernier effort, par le saisir et le lâchai dans le vide. »

L'avion était rapidement descendu, durant cette lutte, et lorsque Wiggins recouvrit sa liberté, l'appareil allait se briser sur le sol. Il eut le courage, malgré ses blessures, de reprendre le contrôle de l'avion et put atterrir sans dommages sérieux.

#### Mot de la fin

— Chéri, dit l'épouse à son mari, une pauvre femme est venue aujourd'hui demander de vieux vêtements pour sa famille.

— Lui en as-tu donné ?

— Oui ; je lui ai offert ton vieux complet, qui date de cinq ans, et cette robe bleue que j'ai achetée la semaine dernière...

## Le débat sur les ligues à la Chambre française

Paris, 5 décembre.

Au début de la séance d'hier matin, jeudi, M. Nast, député aveugle, indépendant, Seine-et-Marne, a pris le premier la parole. Il a déclaré notamment que, si l'on veut dissoudre les ligues, il faut qu'on les dissolve toutes.

M. Bardon, gauche radicale, a demandé au gouvernement de faire en sorte que les incidents de Limoges ne puissent se renouveler. Il y a à Limoges, a-t-il dit, des agitateurs et une police défaillante de l'autre. Les socialistes de Limoges qualifiant de provocation toutes les réunions de ceux qui ne pensent pas comme eux.

M. Bardon affirme qu'à Limoges la police municipale est partagée politiquement. Il demande au ministre de l'Intérieur de donner à la ville une police d'Etat.

M. Henry Haye, indépendant de gauche, député-maire de Versailles, affirme que la grande majorité des citoyens ne se préoccupent que de gagner leur pain, mais ils sont en butte aux agitateurs professionnels.

M. Henry Haye déclare que les réunions de modérés sont toujours interrompues par le Front populaire, puis ajoute : « Si on supprime les ligues, je demande la suppression de toutes les ligues, y compris les « Faucons rouges » ».

M. Henry Haye explique ensuite pourquoi il quitta la commission du 6 février : « J'ai eu le sentiment que nous n'étions pas rassemblés pour faire la justice. »

A ce moment, M. Bonnevey, président de cette commission, se lève pour protester. Une longue discussion s'engage alors entre MM. Bonnevey et Henry Haye.

M. Frot relève l'accusation portée par M. Dommange contre la commission d'avoir été partielle. Le soir du 6 février, poursuit-il, le ministre de l'Intérieur n'avait qu'un devoir : assurer la victoire de l'ordre.

M. Xavier Vallat crie : « Vous êtes un lâche provocateur ! »

M. Frot fait face aux députés de droite qui l'invectivent : « Est-ce que cela va finir ? Vous savez que je n'ai pas peur. Je dirai que notre pays est dressé en deux courants d'opinion nationale, où il y a de part et d'autre la crainte d'être attaqué. Si c'est vrai, il faut le dire pour éviter des moments plus tragiques que ceux que vous m'avez reprochés et qui mettraient en danger la République et la nation elle-même. »

Avant que la séance soit levée, M. Dommange reprend la parole et rappelle son attitude à la commission du 6 février, où il a mis en cause MM. Frot et Daladier, à cause de l'insuffisance du service d'ordre et parce qu'ils n'ont pas fait cesser le feu.

L'assemblée a poursuivi, hier après midi, la discussion des interpellations sur les ligues.

M. Taittinger, de la Fédération républicaine, qui prend la parole en premier, affirme que, président des Jeunesses patriotes depuis seize ans, il n'est jamais sorti de la légalité.

Le député de Paris rappelle que, il y a quelques années, deux catholiques furent tués à Marseille, à l'issue d'un meeting. Il retrace ensuite le drame qui eut lieu en 1925, rue Darnémont, où quatre hommes trouvèrent la mort et où cinquante furent blessés, victimes des communistes armés de matraques et de pistolets. Il ajoute que, au lendemain de l'attentat, les Jeunesses patriotes qui comptaient 600 membres, portèrent leur nombre à 15.000.

M. Taittinger insiste sur l'action violente du parti communiste contre tous les partis politiques. Si le vote du projet de loi sur les ligues intervient, l'Armée du salut, dont 17 propagandistes ont été blessés par des communistes, sera supprimée.

M. Chauvin, l'auteur de l'un des rapports sur les ligues, intervient alors pour rappeler qu'il est dit dans son rapport que l'Armée du salut et les boys-scouts sont en dehors du texte visant les milices privées.

Comme des socialistes l'interrompent et l'invectivent, M. Taittinger s'écrie : « Non, vous ne m'aurez pas par la force. Tous ceux qui, dans cette Chambre, sont restés respectueux de la liberté d'opinion et de réunion n'obéiront certainement pas aux ordres de Moscou. Nous ne sommes pas sous le joug bolchéviste. Nous voulons être traités en citoyens libres. »

M. Xavier Vallat prend la parole après M. Taittinger. Il parle de l'agression de Limoges et fait le procès du commissaire de police de cette ville qui donna à l'Humanité et au Populaire des interviews inexacts. S'adressant ensuite à MM. Frot et Daladier, le député de l'Ardèche déclare : « J'ai dit publiquement que je les tenais pour des fusilliers, et qu'ils devraient revendiquer la responsabilité de leurs actes. »

L'orateur énumère ensuite de nombreux attentats commis par les communistes contre les Croix-de-Feu et Volontaires nationaux. « Tous ceux qui ne pensent pas comme la première et deuxième Internationale doivent se taire, constate M. Vallat. Ce serait plus simple de le dire dans un texte de loi. Sous la pression de l'extrême gauche, allez-vous abolir la liberté de réunion ? »

M. Vallat demande pourquoi on ne dissoudrait pas la franc-maçonnerie, qui, elle, constitue un Etat dans l'Etat.

M. Vallat dit ensuite que la situation actuelle ne provient pas seulement de la carence du gou-

vernement, mais de la carence de la majorité électorale, qui s'est refusée à prendre les responsabilités du pouvoir. « Quant à moi, conclut l'orateur, je ne me résigne pas à voir les Français continuer à se répartir dans des camps ennemis. Je me refuse à reconnaître comme inévitable pour les anciens combattants, le gaspillage de leur temps en luttes fratricides. La solution, ce n'est pas le bâillon. C'est la discipline imposée à nous-mêmes, autrement le temple des lois risque de devenir la proie des flammes d'une révolution dont personne ne saurait dire si elle serait de droite ou d'extrême gauche. »

M. Camille Planche, socialiste, ne veut pas admettre que les ligues se soient constituées pour répondre aux agressions communistes. Elles voulaient, dit-il, s'opposer au retour au pouvoir de M. Daladier et à un gouvernement du Front populaire. « On se prépare à renverser la République et le gouvernement ne fait rien. » « Si les droites vous apportent demain leurs suffrages, c'est qu'elles savent que les ligues ne sont pas sérieusement menacées. Aussi, n'ayant plus confiance en vous, nous vous disons : « Allez-vous en. »

### Le règne de Georges II

Athènes, 5 décembre.

Une décision des ministres de l'Intérieur et de la justice refuse le droit de résidence dans les départements de l'Attique-Béotie, d'Argolide et de Salonique aux 172 militaires qui ont été récemment graciés. Cette interdiction est valable pour six mois.

Parmi les militaires dont le séjour est interdit dans les départements d'Attique-Béotie, d'Argolide et de Salonique, figurent les généraux Plastiras et Caménos.

Athènes, 6 décembre.

Hier, jeudi, a eu lieu au palais royal la première réception du corps diplomatique.

Après un échange d'allocutions entre M. Rascano, ministre de Roumanie à Athènes, doyen du corps diplomatique, et le roi, ce dernier a reçu séparément chaque chef de mission diplomatique qui, après l'entretien, ont présenté au roi le haut personnel de leurs délégations respectives.

Athènes, 6 décembre.

La prestation de serment des nouveaux ministres qui compléteront le cabinet Demerdzis aura lieu samedi.

### Le cas du bourgmestre de Berlin

Berlin, 5 décembre.

Le Dr Sahm, bourgmestre de Berlin, a recouru auprès du tribunal du parti nazi contre le jugement rendu par le tribunal de Berlin qui lui a retiré la qualité de membre du parti pour avoir fait des achats dans des maisons juives.

Le Dr Sahm a saisi le chancelier Hitler de sa condamnation, et il a demandé une audience au Führer. Celui-ci a cassé le jugement. Le Dr Sahm sera nommé à un poste diplomatique à l'étranger.

### Juifs et demi-juifs allemands

Berlin, 5 décembre.

Dans une circulaire aux gouvernements des pays, M. Frick, ministre de l'Intérieur, précise les termes qui devront être employés officiellement pour désigner les personnes issues de mariages entre aryens et israélites.

Celles qui auront deux grands-parents israélites seront des « sang mêlé » du premier degré ; celles qui en auront trois, des « sang mêlé » du second degré.

Les personnes qui n'ont pas de parents israélites seront considérées comme de sang allemand, qu'elles soient de nationalité allemande ou étrangère. D'après cette nouvelle terminologie, un Français, un Russe ou un Italien est donc de sang allemand.

Le ministre indique les preuves qui devront être fournies par les candidats au mariage. Les certificats de mariage de leurs parents seront exigés et, dans certains cas, ceux de leurs grands-parents. La plupart du temps, toutefois, on se contentera pour ceux-ci d'une déclaration écrite concernant leur race et leur religion. On estime que les pénalités infligées en cas de fausse déclaration constitueront des garanties suffisantes. Tout officier d'état civil qui refusera un mariage parce qu'une des parties est de sang israélite devra immédiatement adresser un rapport au ministre.

Toute la presse reproduit des statistiques provenant d'une publication officielle sur le classement des juifs par profession. Il en résulte que, en Allemagne, 147.000 juifs, soit 61 %, exercent des professions commerciales.

### L'Etat et l'Eglise protestante en Allemagne

Breilau, 5 décembre.

Le Deutsche Nachrichtenbureau communique : L'évêque Zænker, de Breslau, contrairement à l'ordre exprès de la commission nationale de l'Eglise évangélique de l'Union vieille-prussienne et contrairement à la demande de même teneur du ministre des cultes du Reich, a procédé à un examen théologique. Le ministre des cultes, en conséquence, a prié le conseil suprême de l'Eglise évangélique d'ouvrir une procédure disciplinaire contre l'évêque, d'entente avec la commission nationale de l'Eglise.

En même temps, le ministre a décrété la suspension du traitement de l'évêque Zænker.

## La guerre italo-abyssine

Les opérations

Milan, 5 décembre.

L'envoyé spécial du Popolo d'Italia télégraphie d'Asmara :

« D'importantes forces abyssines continuent d'arriver dans la région située entre Amba Alagi et le lac Achanghi. Tout porte à croire que les Abyssins tenteront une action sur Makallé. Un radiogramme de source britannique, annonçant l'attaque pour la nuit du 3 au 4 décembre, a été capté lundi par un navire marchand naviguant dans la mer Rouge. Ce radiogramme, expédié d'Addis-Abéba à destination d'Aden, constitue une preuve nouvelle des relations existant entre Addis-Abéba et des milieux politiques et économiques importants anglais.

« Le gros des forces abyssines s'est déplacé ces derniers temps durant la nuit seulement, afin de se soustraire aux vues aériennes. Ces forces sont constituées par les troupes du puissant ras Kassa de Gondar, du ras Moulougheta, ancien ministre de la guerre, et de plusieurs autres chefs des régions septentrionales et occidentales de l'Abyssinie. Elles sont encadrées par les troupes régulières des armées du négus et du prince-héritier, possèdent de bons fusils, de nombreuses mitrailleuses et une série de canons de campagne, armes provenant presque toutes d'Angleterre.

« Les Ethiopiens trouveront en face d'eux des forces considérables munies d'artillerie. Au cours de ces vingt derniers jours, les Italiens ont travaillé ferme à la fortification des positions et l'offensive éthiopienne, si vraiment elle se déclenche, trouvera à qui parler. »

Rome, 5 décembre.

Le maréchal Badoglio télégraphie : Les détachements du corps d'armée indigène ont atteint la zone de Capciamo.

Sur le front du 1er corps d'armée, des patrouilles ont mis en fuite, devant notre ligne Dolo-Makallé, des groupes abyssins, près de Debré, au sud-ouest de Makallé.

Plusieurs sous-chefs de l'armée de Kassa-Sebat ont fait acte de soumission.

Sur le front de la 2<sup>me</sup> armée, des troupes abyssines ont été dispersées au delà du Takazzé. Nous avons eu quatre soldats nationaux tués.

L'aviation a intensifié ses reconnaissances sur tout le front.

### La flotte anglaise

Gibraltar, 5 décembre.

Le croiseur Hood est parti pour Madère, et le Renown pour Tanger. Les destroyers iront jusqu'à Huelva, sur la côte d'Espagne.

Ces déplacements, dit-on, n'ont aucune signification politique et on aurait le plus grand tort à l'étranger de considérer qu'ils sont en rapport avec le conflit italo-éthiopien. L'Amirauté a simplement estimé qu'il importait de faire reprendre la mer pendant quelques jours aux navires qui étaient restés immobilisés dans les eaux de Gibraltar.

### Les négociations

Londres, 5 décembre.

Sir Robert Vansittart, secrétaire permanent du Foreign Office, accompagnera sir Samuel Hoare à Paris afin d'assister aux conversations que le ministre britannique des affaires étrangères doit avoir avec M. Pierre Laval.

Le récent entretien entre sir Robert Vansittart et M. Grandi, ambassadeur d'Italie, n'a pas apporté de changement à la situation.

Aucune proposition italienne n'est encore parvenue à Londres qui puisse servir de base à une discussion entre les représentants français, anglais et italiens en vue de mettre fin au conflit italo-éthiopien.

Londres, 5 décembre.

Contrairement aux informations publiées par certains organes de la presse anglaise, sir Samuel Hoare n'a pas l'intention de se rencontrer avec M. Mussolini durant son séjour en Suisse.

### Le retour de De Bono

Rome, 5 décembre.

Le maréchal de Bono, de retour d'Afrique orientale, est arrivé à Rome. Aucune réception particulière n'a eu lieu. Le maréchal a fait un court arrêt à Naples, où il a salué le prince-héritier.

### LES AFFAIRES DE CHINE

Pékin, 5 décembre.

Le ministre de la guerre, général Sung-Cheh-Yuan, a quitté soudainement Pékin, refusant de participer aux négociations qui se déroulent en ce moment. Le ministre de la guerre aurait, avant son départ, conseillé au général Ho-Ying-Chin de rompre les négociations avec les Japonais et de rentrer à Nankin.

Après le départ du ministre de la guerre, le général Ho-Ying-Chin a réuni, pour conférer, les autres chefs de la Chine du nord.

Pékin, 6 décembre.

Les cercles chinois éprouvent des inquiétudes à la suite d'un incident d'ordre local qui fait quelque bruit. Il s'agit de l'arrestation, par les autorités chinoises, de quatre Japonais accusés de s'être introduits dans des immeubles occupés par des Chinois, sous prétexte de recouvrement de dettes.

L'un des hommes arrêtés faisait partie de

l'armée japonaise, et, dans ces conditions, son arrestation est une insulte à l'honneur de l'armée. Les Japonais estiment que cet incident est de nature à porter un grave préjudice aux négociations actuellement en cours.

### L'Allemagne réclame ses anciennes colonies

Hambourg, 5 décembre.

Au cours d'une grande manifestation organisée par la Ligue coloniale allemande, le général von Epp a prononcé un discours dans lequel il a dit notamment :

« L'opinion du peuple allemand est unanime en ce qui concerne les revendications de politique coloniale. La seule question à se poser est celle-ci : Où et comment ? Nous ne pouvons enlever les colonies d'un autre pays. Du pôle nord au pôle sud, toute la terre est occupée. Mais, aujourd'hui comme hier, nous avons un droit sur nos anciennes colonies. »

## FAITS DIVERS

ETRANGER

### 10.800 thermomètres en contrebande

Il y a de cela deux années à peine, le tribunal de Metz sanctionnait une grave affaire de fraude de thermomètres dans laquelle était impliqué notamment le directeur de la fabrique de thermomètres de Forbach, Schœttler, qui avait mis en circulation des appareils falsifiés et portant une estampille contrefaite de l'Etat. Schœttler fut condamné à deux ans de prison et à une forte amende fiscale.

Une nouvelle affaire vient d'être découverte à la frontière et, par une curieuse coïncidence, c'est cette fois la femme de Schœttler qui s'est fait prendre.

Au passage de la douane de Forbach, à la Brème-d'Or, les douaniers demandèrent à une élégante automobiliste si elle n'avait rien à déclarer. Malgré la réponse négative de la dame, il fut procédé à une minutieuse visite du véhicule et, sous une banquette, on découvrit une caisse renfermant des thermomètres au nombre de dix mille huit cents. La contrebandière, en l'occurrence M<sup>me</sup> Schœttler, de Forbach, fut arrêtée et conduite devant le juge d'instruction de Sarreguemines où, sur production d'un certificat médical indiquant son état de santé précaire, elle fut remise en liberté provisoire.

### Le directeur d'une banque de Brest arrêté

Comme une dépêche l'annonçait mercredi, des plaintes affluaient au parquet de Brest contre la Société brestoise de banque et de crédit, rue de Siam, dont le directeur est M. Jean Grégoire, âgé de quarante-sept ans. Elles avaient toutes le même leit-motiv : abus de confiance. Les clients avaient confié de l'argent à M. Grégoire, le priant d'acheter pour eux des actions et des bons du Trésor. M. Grégoire achetait des actions de sociétés en déconfiture. Quant aux titres, il omettait de les acheter. La banque, au modeste capital de 500.000 francs, avait des démarcheurs qui battaient la campagne et drainaient vers elle l'épargne des populations.

M. Chalmel, chef de la Sûreté brestoise, avait eu vent de ces opérations louches et une habile enquête fut menée. Elle fut concluante. Le parquet fit une descente dans la banque et le soir même, M. Grégoire était arrêté et écroué et les scellés mis sur l'établissement. Une centaine de nouvelles plaintes sont parvenues à la Sûreté. Le passif s'élève à une dizaine de millions.

### A la recherche de l'explorateur Ellsworth

On a annoncé officiellement mercredi que le navire britannique Discovery-II, employé ordinairement pour les recherches en mer, vient de recevoir l'ordre de modifier son itinéraire et de gagner au plus tôt le port australien le plus proche afin d'entreprendre dans l'Antarctique d'actives reconnaissances pour retrouver les aviateurs américains disparus depuis le 24 novembre dernier, Lincoln Ellsworth et Herbert Hollock Kenyon.

### Le mauvais temps

Le mauvais temps continue en France. Dans la région toulousaine, un violent orage s'est abattu, accompagné d'une abondante chute de grêle, causant des dégâts assez importants aux cultures.

Dans la région de Charolles un pont a été enlevé. Les eaux de la Garonne, du Tarn et de l'Aveyron continuent à monter, occasionnant de sérieux dégâts.

### Ouragan en Bulgarie

Un ouragan sévit depuis mercredi sur la région de Vratza, causant d'importants dégâts. Deux personnes ont été tuées.

### Accidents de mine

Deux accidents de mine se sont produits hier matin, dans le bassin de Dilling (Bohême). L'un s'est produit à la mine Koenigszug où un ouvrier a été enseveli et tué par des masses de terre. Le second accident s'est produit au puits Sallgrund. Une charge a fait explosion prématurément et un ouvrier a été tué.

SUISSE

### Arrestation d'un gredin

Le domestique d'Olten qui, au cours de la nuit de mardi à mercredi, a tenté de tuer un camarade, a été arrêté. Il s'était réfugié dans une ferme et caché dans le foin.

### L'accident du téléphérique d'Unterwald

L'accident du téléphérique de Dallenwil à l'Alpe Wirzwöli (Unterwald), s'est produit de la manière suivante :

Quelques membres du Ski-club ouvrier de Lucerne étaient occupés à transporter, à l'aide des installations du téléphérique, des matériaux en vue de la construction d'une cabane, au lieu dit Gummen. Le téléphérique n'est que pour le transport de matériel. Lors du départ d'un chargement, le nommé Giger sauta dans le wagonnet pour gagner Dallenwil. Au premier pylône, il y eut une secousse et Giger tomba d'une hauteur de 35 mètres. Deux bûcherons, qui travaillaient à une dizaine de mètres du lieu de l'accident, se précipitèrent au secours du malheureux, mais Giger était déjà mort. Giger, célibataire, entretenait sa vieille mère.

### Un hôtel en feu à Crans-sur-Sierre

Jeudi matin, à 2 heures, le feu s'est déclaré dans les combles de la partie ancienne de l'hôtel Golf et Sports, à Crans-sur-Sierre, propriété de M. Louis Bonvin.

Le feu a pris tout de suite de l'importance, mais grâce à l'organisation de prompts secours, on a pu limiter ses dégâts. Seule a été atteinte la partie la plus ancienne de l'hôtel, qui est en fâcheux état. La partie nouvelle n'a pour ainsi dire pas souffert.

Cet hôtel, un des plus connus de la localité, mettait 200 lits à la disposition de sa clientèle pour le 15 décembre, et la saison s'annonçait fort belle. Comme la partie nouvelle de l'édifice n'a pas été touchée, il y a lieu d'espérer que l'établissement ne pâtira pas trop du sinistre.

## TRIBUNAUX

### Le procès Stavisky

Au début de l'audience d'hier jeudi du procès Stavisky, on a entendu M. Ducloux, contrôleur général à la Sûreté nationale. Il signala dès 1932 que Stavisky était un escroc.

On entendit ensuite M. Mireur, ancien préfet des Basses-Pyrénées, qui a fait l'exposé du fonctionnement du Crédit de Bayonne : il avait confiance en Garat. « Le malheur, dit-il, c'est qu'il n'a jamais répondu à ma confiance. »

L'audience a été suspendue.

A la reprise de l'audience, Garat affirma qu'il n'avait jamais connu Stavisky.

L'ancien préfet s'étant retiré, c'est l'avocat général Falcoz qui a pris la parole et a relaté la tenue et la conduite excellente de Tissier, sous-lieutenant pendant la guerre.

Le commissaire de Bayonne, Gibert, déclara que le jour de l'arrestation de Tissier à Bayonne, il vit Garat qui lui avoua avoir connu Stavisky (sensation).

Le dernier témoin, M. Sangla, commissaire spécial de Bayonne, recueillit les confidences de Tissier lorsqu'on conduisit ce dernier à la prison : « Aujourd'hui c'est moi, demain, ce sera Garat. »

L'audience a été levée.

### M. Duttweiler à l'amende

M. Duttweiler, conseiller national, qui, au cours d'un procès devant la cour d'appel du canton de Berne, avait attaqué personnellement l'avocat de la partie adverse, a été condamné pour ce fait à 100 francs d'amende, à une indemnité à titre de réparation morale et aux frais.

## AVIATION

### Un « Pou du ciel » traverse la Manche

L'aviateur anglais Appleby, qui avait quitté l'aérodrome de Lympe (Angleterre), à bord d'un petit appareil appelé *Pou du ciel*, a atterri à Saint-Inglevert (France). Son voyage, qui a duré 35 minutes, s'est effectué sans incident.

## PETITE GAZETTE

### Les prix littéraires

Le prix Goncourt a été attribué hier jeudi au cinquième tour de scrutin à M. Joseph Peyré, pour son roman *Sang et lumières*. Le prix Théophraste Renaudot a été décerné à M. François de Roux pour son roman *Jours sans gloire*.

### Une expédition française à l'Himalaya

Le Club alpin français s'est réuni sous la présidence de M. Sarraz Bounet, président, qui a souligné l'activité des sections. M. de Segogne a parlé de l'expédition qu'il dirigera en mars prochain dans l'Himalaya. L'ascension nécessitera près de 600 hommes et autant de mulets, car, de la dernière station de chemin de fer, il faudra effectuer trois semaines de marche à dos de mulet pour arriver à la base de la chaîne de montagne. Là, environ 80 hommes seront chargés d'effectuer le ravitaillement dans les hautes altitudes. L'expédition mettra un mois et demi pour gravir les sommets et, tout au moins, dépasser les 8000 mètres avant la mousson.

# FRIBOURG

## Nous irons à la foire

La neige tombée ces jours a rendu à la ville le décor qui lui convient en décembre et qui donnera à la foire de la Saint-Nicolas le charme que nous aimons à goûter en ce jour de fête de la grande famille fribourgeoise.

Savez-vous que la foire de samedi sera particulièrement animée ? Il faut reconnaître, entre nous, que nos foires de la Saint-Nicolas n'allaient pas en embellissant, depuis quelques années. Le public commençait à paraître assez indifférent au défilé pittoresque et joyeux de nos collégiens escortant, jusqu'à la place de Notre-Dame, le bon saint Nicolas, qui, comme vous le savez, atterrit, en descendant du ciel, sur la colline de Belsex.

L'Association pour la défense des intérêts du vieux Fribourg a voulu secouer cette indifférence et rendre à saint Nicolas l'honneur auquel il a droit dans sa cité. Pour redonner un éclat nouveau à la voix cassée du saint évêque, dont la barbe d'argent dit l'âge vénérable, ses amis lui ont offert, cette année, l'inappréciable secours d'un micro avec haut-parleur.

On entendra donc, sans en perdre un mot, son allocution traditionnelle. De plus, M. le chanoine Bovet, qui est ici-bas le représentant officiel des chœurs de la milice céleste, fera chanter nos chers collégiens, que des musiciens d'un grand dévouement accompagneront. Ainsi, un concert de vieilles complaintes et de vieux airs aura pour décor la place enneigée. Quoi de plus joli, de plus gentiment fribourgeois ?

On prévoit donc que, dès 5 h. et dès 8 h., une grande foule se pressera sur la place. Elle sera particulièrement dense, on se plaît à l'espérer, autour des bancs où nos confiseurs, pâtisseries et négociants de Fribourg offriront à leurs clients toute la gamme chromatique des biscuites, des douceurs, des jouets qu'on achète de bon cœur en ce soir de fête. Il ne faudra pas manquer d'aller, samedi, « faire un petit tour » à la foire.

\*\*\*

Selon la tradition, les étudiants du Collège accompagneront demain soir, samedi, saint Nicolas en crosse et en mitre à travers les rues de notre ville. Le cortège quittera le collège vers 5 h., et s'en ira jusqu'à la hauteur des Grand-places pour redescendre la rue de Lausanne et s'arrêter sur la place de la Grenette. Saint Nicolas, monté sur son âne, qui cette année s'appelle Fridolin, accompagné du père Fouettard et des gentils pages qui chanteront la complainte bien connue, parlera des fenêtres de la salle de la Grenette.

Le cortège, accompagnant le grand patron des enfants, remontera au Collège par la rue des Epouses, la place du Tilleul et la rue de Lausanne. Saint Nicolas, comme toutes les années, distribuera force bonbons et bénédictions à ses chers enfants de Fribourg.

### Société d'histoire

La Société d'histoire du canton de Fribourg a eu hier après midi, jeudi, une séance d'un haut intérêt. De nombreux membres étaient présents. M. Gaston Castella, directeur de la Bibliothèque cantonale, a fait un captivant exposé sur des documents inédits que possède notre bibliothèque. Il s'agit d'une collection de 85 lettres, qui tombèrent en la possession de l'avoyer Fournier. Elles ont trait au soulèvement du Sonderbund. Elles furent écrites par Siegwart-Muller, de Lucerne, chef des Sonderbundiens, le général valaisan de Kalbermatten, le R. Père jésuite Hartmann et Louis Wuilleret. Elles exposent les faits et gestes politiques qui se sont déroulés de 1848 à 1853. Elles narrent également les différentes tractations qui eurent lieu avec Napoléon III, le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche. Ces missives jettent la lumière sur les péripéties plus ou moins tragiques du mouvement politique du Sonderbund. Elles serviront certainement aux futurs historiens pour fixer exactement un point d'histoire important.

L'exposé de M. le professeur Castella fut de tout point intéressant et il faut remercier l'éminent historien d'avoir exhumé des dossiers poussiéreux de la bibliothèque ces lettres et ces documents.

### Aux ménagères

On nous écrit :  
Voici l'hiver venu. Le mercredi et le samedi, les paysannes viennent chaque semaine au marché de Fribourg, soit sur les Places, soit à la Grand-rue, pour vendre leurs produits. Elles sont obligées de braver les intempéries, puisque nous n'avons pas de marché couvert, les finances de la cité ne permettant pas pour l'instant d'en édifier un. Serait-il permis de recommander à nos ménagères citadines de s'empresser de faire leurs emplettes au marché, par exemple, de 8 h. ½ à 10 h. ½, de manière à permettre aux campagnardes de rentrer de meilleure heure chez elles ? Elles n'auraient pas ainsi à stationner sous la pluie et la neige trois ou quatre heures durant la matinée.

C'est un acte de charité chrétienne que nous demandons aux citadines. Quand la belle saison sera revenue, le marché pourra à nouveau être prolongé.

Voici Saint-Nicolas, Noël, les belles fêtes  
Que tous tes dons portent l'helvétique  
« Arbalète » !

### Ordinations

Son Excellence Mgr Marius Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, confèrera la tonsure le vendredi 20 décembre, à 17 h., et le lendemain, à 8 h., les ordres mineurs et les ordres majeurs, à la chapelle du Grand Séminaire à Fribourg.

### Mort d'un bon serviteur de l'Etat

Avant-hier ont eu lieu les obsèques de M. Germain Plancherel, ancien gardien de Bellechasse. M. Plancherel était né en 1872, à Bussy. Il entra au service du pénitencier de Bellechasse en 1902 ; il sut conquérir la confiance de ses chefs, et, en 1919, il était promu au grade de caporal. Il devint chef de la Sapinière, notre maison cantonale de relèvement pour les buveurs.

Après vingt-neuf ans de services rendus à l'Etat, il sollicita en 1931 sa retraite. Il alla s'installer à Burg, mais malheureusement un grave accident, survenu en 1931, l'obligea à garder le lit durant quatre années consécutives. Il vint de mourir très chrétiennement, en laissant à sa famille et à tous ceux qui le connurent un grand exemple de travail et de fidélité au devoir.

### Société de Saint-Vincent de Paul

Dimanche 8 décembre, les conférences de Saint-Vincent de Paul de la ville de Fribourg tiendront leur assemblée générale à 11 h. 15, à la grande salle de la Brasserie de l'Epée.

Une messe de communion sera dite à 7 heures, en l'église paroissiale de Saint-Jean, pour permettre aux confrères de gagner l'indulgence plénière attachée à l'assistance à l'assemblée générale.

Cette assemblée comportera, comme de coutume, un rapport de chacune des six conférences existant à Fribourg, et un rapport général du conseil particulier. M. le curé de Saint-Jean fera une allocution sur la charité.

Le conseil particulier compte sur la présence de tous les membres actifs et honoraires.

Il profite de l'occasion pour rappeler la quête pour le vestiaire qui se fera dans la semaine du 9 au 15 décembre, au domicile des membres. Il rappelle que les dons pour cette œuvre si digne d'intérêt sont reçus tous les mardis après midi au vestiaire, premier étage du Café des Grand-places, et tous les jours chez M. Murith, fleuriste, rue de Romont.

### Un accident

M. Fernand Berlie, représentant à Lausanne, se rendait à Fribourg mercredi soir, en automobile. A un contour de la route, entre Posieux et Grangeneuve, sa machine dérapa sur la chaussée et alla se jeter contre un poteau téléphonique. L'automobile a subi des dégâts. Elle a été remorquée au garage central. Le conducteur, M. Berlie, n'a pas été blessé.

### Deux doigts coupés

Hier après midi, jeudi, à Dirjaret, un ouvrier, M. Charles Andrey, a eu une main prise dans une scie circulaire. Il a eu deux doigts coupés et un troisième blessé. Il a été conduit à l'Hôpital cantonal.

### Sport universitaire

On nous communique :  
A l'assemblée générale des Associations suisses d'étudiants, qui s'est tenue à Lausanne à la fin du mois de novembre, il fut décidé que désormais tous les tournois sportifs d'étudiants seront organisés avec un contrôle médical.

Cette même assemblée a décidé d'accepter l'invitation du comité des jeux olympiques de Berlin, et de déléguer à ces concours une trentaine d'étudiants sportifs.

Toutes les universités suisses seront représentées dans cette délégation et, demain samedi, les meilleurs étudiants sportifs des différentes universités se rencontreront à Zurich pour un tournoi universitaire, organisé par l'Association académique du sport qui a pris, en outre, l'initiative de faire donner pendant l'année deux cours de sport.

Pour la première fois, l'université de Fribourg prendra part à cette manifestation sportive. Son équipe s'est sérieusement entraînée, depuis quelques semaines, sous l'excellente direction de M. Joseph Limat.

Nous souhaitons un bon succès à l'équipe de notre Université, succès qui sera d'autant plus méritoire que le tournoi sera très disputé.

### Foire de Romont

La foire de mardi, à Romont, fut réduite à de modestes proportions en raison du temps défavorable qui l'a accompagnée, comme aussi du fait qu'elle avait lieu deux semaines après celle de novembre. Sur le champ de foire, on a compté 180 pièces de gros bétail, 5 chevaux, 20 moutons et 5 chèvres. Les bœufs se sont vendus de 600 à 900 fr. ; les vaches, de 400 à 700 fr., et les génisses, de 300 à 700 fr. Les chevaux ont connu toute la gamme des prix depuis 300 à 1000 fr. ; les moutons se sont payés de 30 à 90 fr., et les chèvres, de 25 à 45 fr. Sur le marché aux porcs on a amené 480 sujets. La paire se vendait de 30 à 80 fr. Les veaux étaient vendus de 1 fr. 30 à 1 fr. 40 le kilo, et les porcs gras de 1 fr. 20 à 1 fr. 25 le kilo. Les pommes de terre étaient offertes à raison de 9 et 10 fr. les 100 kg. Les œufs furent payés 2 fr. et 2 fr. 20 la douzaine. Le marché aux denrées encore suffisamment fourni en fruits et légumes écoula ses produits aux prix ordinaires. La gare de Romont a expédié en 18 wagons 95 pièces de gros et petit bétail.

### Inondations à Bellechasse

L'ouragan de dimanche et lundi derniers a sévi avec une violence extraordinaire sur les Grands-Marais. Le domaine de Bellechasse n'a pas été épargné par les inondations. De grandes étendues de terrain ont été envahies par l'eau. Les champs de blé et de betterave forment encore à l'heure qu'il est une vaste nappe d'eau, de laquelle, par-ci par-là, ressortent quelques brins d'herbe et des feuilles. A certains endroits, il y avait dix à vingt centimètres d'eau.

La récolte de la betterave à sucre, qui était presque terminée la semaine dernière, ne pourra être poursuivie en raison de l'inondation. Les dégâts sont importants.

Dans l'un ou l'autre bâtiment du pénitencier, une équipe d'ouvriers a dû travailler nuit et jour pour enrayer la progression constante de l'eau qui, sans cela, aurait certainement causé de sérieux dommages aux provisions déposées dans les sous-sols.

Seul au milieu de ces vastes étendues d'eau, un cygne majestueux, depuis quelque temps l'hôte des établissements de Bellechasse, se repose impassible, bravant les éléments déchaînés.

### Dégâts causés par l'ouragan

On nous écrit :

L'ouragan qui, dimanche et lundi, s'est abattu sur le pays, mettant à mal les forêts d'un grand nombre de communes, a occasionné des pertes quasi irréparables.

Des milliers de mètres cubes de bois vont à nouveau être lancés sur le marché de la région, déjà surchargé. Certaines communes de la Gruyère et de la Sarine qui, lors de l'ouragan du printemps passé, ont subi des dégâts énormes, sont à nouveau très gravement éprouvées.

Les prix des bois descendent d'une manière vertigineuse. On offre 18 francs par moule de 3 stères de bois de feu de première qualité, et le prix du mètre cube de bille oscille là autour et ne semble guère vouloir dépasser celui du moule ; et dire que la Suisse et un grand nombre de cantons manquent de bois : on en importe de l'étranger.

Ne serait-il pas indiqué que nos mandataires qui ont à cœur l'intérêt général du pays, ainsi que nos autorités, intervinssent et prissent des mesures afin d'organiser le marché et chercher ailleurs qu'en pays de Fribourg des débouchés pour notre bois ?  
J. A. B.

### Saint Nicolas chez les petits normaux

On nous signale que les élèves de l'école des garçons de Semsales (classe de M. Schneuwly) ont eu la délicate attention de partager leurs biscuites de Saint-Nicolas avec leurs camarades de l'Institut Sainte-Thérèse, à la Verrerie.

### Bonne prise

Ces jours derniers, plusieurs plaintes parvenaient à la police de Sûreté de Bulle, à propos de vols commis dans les districts de la Veveyse et de la Glâne, en particulier à Semsales, Porsel et Vuisternens-devant-Romont. M. Oberson, chef de la Sûreté de la Gruyère, décida d'organiser, avec les gendarmes de différents postes, une battue dans les régions de Ecassey et du Crêt. Elle a été fructueuse. La police réussit à dénicher un repris de justice, Louis D., Fribourgeois, déjà condamné à plusieurs reprises, et un Tessinois, Alexandre M., tous deux âgés de quarante ans. Ces individus avaient établi leur quartier général dans une ferme inhabitée. De là, ils rayonnaient dans la contrée, recevaient l'aumône de personnes charitables, et volaient ensuite ceux qui les avaient secourus.

A. M., qui avait quitté le canton du Tessin, où il avait commis des vols, est recherché par les autorités judiciaires tessinoises. Tous deux ont été incarcérés et seront traduits devant le tribunal.

### « Miss Ba » au Capitole de Fribourg

On nous écrit :  
La création de *Miss Ba* à Paris a été l'un des événements marquants de la nouvelle saison. C'est une pièce d'une rare valeur qui relate la vie de miss Elisabeth Barrett, vie touchante et prenante. Cette histoire de la plus rigoureuse authenticité, l'auteur n'a eu qu'à puiser dans la correspondance d'Elisabeth Barrett et de Robert Browning. Il y a trouvé tous les détails qu'il a scrupuleusement reproduits. Cet ouvrage remarquable sera donné au Capitole de Fribourg, mardi 10 décembre, à 20 h. 30, avec le concours de Mlle Hélène Tossy, du théâtre de la Renaissance à Paris, et toute la troupe du Théâtre municipal de Lausanne. La location est ouverte à la caisse du Capitole.

## NOS MODÈLES DE COUTURE

### ROBES DE LA SAISON

offertes actuellement aux prix suivants :

**Fr. 50.- 60.- 80.-**

tailles 42 et 44 seulement.

## MAISON WEISSENBACH

Il s'agit de robes de valeur et non pas d'articles de série.

Pourquoi n'êtes-vous pas encore sans-filiste ?

# Nouvelles de la dernière heure

## L'écho du discours Hoare

Paris, 6 décembre.

(Havas.) — Le correspondant du *Matin* à Londres écrit :

« Les symptômes de détente dans la situation internationale se succèdent rapidement de ce côté-ci de la Manche. Hier, c'était le départ de la Méditerranée de deux cuirassés et de quatre contre-torpilleurs et les rumeurs d'une entrevue Hoare-Mussolini. Aujourd'hui, c'est un appel franc, direct et conciliateur lancé à M. Mussolini par sir Samuel Hoare. »

*Figaro* dit :

« Voilà les paroles les mieux faites pour concourir à crever l'abcès. Nous comptons qu'elles trouveront à Rome un écho immédiat aussi net. »

*Le Petit Parisien* :

« Un autre élément est indispensable pour l'aboutissement heureux de cet effort de conciliation. Londres comme Paris attendent de la part de Rome, sinon des propositions, du moins des indications précises. Or, dans les milieux britanniques, on ne dissimule pas une certaine déception. Aucun fait nouveau n'est intervenu de ce côté. »

*Le Populaire* :

« Ce discours révèle une ferme volonté de mettre M. Mussolini dans l'alternative de choisir entre une paix immédiate et l'aggravation des sanctions. »

Rome, 6 décembre.

Sir Eric Drummond a été reçu en audience par M. Suvich, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. L'entretien a duré, dit-on, près d'une heure. On dit, dans les milieux bien informés de Rome, que sir Eric Drummond a fait cette démarche à la demande expresse de sir Samuel Hoare, qui désire recueillir les informations de la dernière heure en prévision de sa rencontre de demain avec M. Laval.

D'autre part, M. de Chambrun, ambassadeur de France, a également été reçu par M. Suvich. Dans les cercles italiens, on reste assez réservé. Les assurances de sir Samuel Hoare sur les bons sentiments de la Grande-Bretagne à l'égard de l'Italie et son respect du régime fasciste sont sans doute accueillies avec satisfaction. Mais ces assurances ont déjà été données, et l'attitude de la Grande-Bretagne n'a pas été modifiée dans la suite.

Londres, 6 décembre.

(Havas.) — Commentant le discours prononcé jeudi par sir Samuel Hoare, le *Times* écrit :

« Sir Samuel Hoare admet que lui et M. Laval se sont peut-être attaqués à une tâche sans espoir, mais il est vrai que la tentative doit être faite. Le monde a un besoin urgent de paix, et l'opinion publique ne pardonnerait pas à l'homme d'Etat qui négligerait l'occasion d'arriver au règlement de ce déplorable conflit. »

*Le Daily Mail* interprète l'appel fervent adressé à l'Italie comme une modification de l'attitude britannique devant le péril des sanctions envisagées.

## Déclarations de M. Eden

Londres, 6 décembre.

(Havas.) — A la Chambre des communes, M. Eden, répondant à une suggestion faite au cours du débat, a déclaré que la publication d'un livre blanc sur les relations anglo-italiennes serait sans doute utile, mais que c'était actuellement une entreprise presque impossible, étant donné qu'il faudrait obtenir l'autorisation de plusieurs gouvernements étrangers. « Cela pourrait, a-t-il dit, nous conduire à des controverses délicates et risquerait d'accroître la tension dans nos relations avec un de ces gouvernements. »

M. Eden a tenu à affirmer hautement que la politique des sanctions n'est pas une politique purement britannique ou dictée par la Grande-Bretagne, mais bien celle de la communauté des nations réunies à Genève.

« Le fait que cinquante nations ont accepté de prendre une pareille responsabilité, a-t-il déclaré au milieu des applaudissements, est un témoignage remarquable du fait que nous sommes entrés dans une ère nouvelle, que nous voulons faire durer. J'ajoute que le mécanisme des sanctions a dû être entièrement improvisé et il n'est nullement certain que les méthodes employées dans le différend actuel se montreraient applicables dans une autre question. »

M. Eden espère que le succès de la Société des nations dans le différend italo-éthiopien permettra de nouveau, dans une atmosphère meilleure, de tenter une limitation ou une réduction des armements.

## L'Italie attend mais ne fait pas d'avances

Paris, 6 décembre.

De Rome au *Temps* : Bien qu'aucune négociation ne se poursuive à Rome au sujet de l'affaire italo-éthiopienne, l'impression d'une détente persiste. Sans doute espère-t-on quelque résultat du travail des chancelleries et des experts à Paris et à Londres, mais, pour l'instant, Rome traverse une période d'attente. Le bruit court, toutefois, que l'Angleterre inclinerait, maintenant, vers la conciliation, et c'est de Londres que l'on attend la décision.

L'opinion italienne demeure imperturbablement sereine. Elle ne croit pas que le comité des Dix-huit décide l'embargo sur le pétrole. De son côté, le ministère de la presse fait savoir

que l'armée d'Afrique orientale dispose de tous les approvisionnements de pétrole nécessaires. Le gouvernement a pris toutes les mesures pour que l'armée, la marine et l'aviation, non seulement en Afrique orientale, mais aussi en Italie, disposent de carburant pour une période suffisante. L'avenir peut donc être considéré en toute tranquillité. L'embargo sur le pétrole frapperait tout au plus la population civile, mais pas l'armée.

Rome, 6 décembre.

Le *Popolo di Roma* écrit à propos des travaux des experts français et anglais :

« Si l'on admet le principe qu'en l'état actuel des choses on n'attend pas une initiative italienne qui n'aurait aucune raison de se produire et si l'on ne prétend pas présenter à l'Italie un projet franco-anglais sous enveloppe cachetée et à condition de n'en pas prendre connaissance avant d'avoir suspendu les opérations militaires, ce projet — si projet il y a — peut être toujours examiné. »

« Une considération qu'il ne faut pas perdre de vue, si l'on veut réellement aller vers un accord, est que les sanctions n'ont pas créé une situation difficile pour l'Italie seulement, mais qu'elles ont mis dans un grave embarras même les pays qui les appliquent. »

*L'Osservatore romano* espère que la négociation sur le conflit italo-éthiopien va entrer dans une phase active.

« L'attitude anglaise, après le discours du trône et après les déclarations de lord Baldwin, dit l'organe du Vatican, est claire, dépouillée de rhétorique et, d'autre part, marque la décision de continuer dans la voie tracée. C'est pour cela que l'examen de la situation doit être de nouveau reporté des bases de principe à celles des négociations pratiques et positives qui s'inspirent de ces principes. On peut dire aujourd'hui avec certitude que de telles négociations n'ont encore rien compromis d'une façon irréparable, et les solutions les plus optimistes, c'est-à-dire les plus pacifiques et les plus honorables pour toutes les parties, sont encore possibles. Ce qui importe, c'est de suivre les pas, malheureusement encore incertains, de la diplomatie pour voir ce qui mérite le suffrage et l'encouragement de ceux qui désirent un accord et la paix. »

## Manifestations patriotiques en Italie

Rome, 6 décembre.

La « journée de la fidélité », qui sera célébrée dans toute l'Italie, le 18 décembre, et sera marquée avant tout par des cérémonies solennelles au cours desquelles les épouses italiennes feront l'offre de leur bague nuptiale entre les mains des secrétaires fédéraux du parti fasciste, revêtira dans la capitale un caractère particulièrement significatif.

En effet, c'est la reine Hélène qui inaugurerait, en quelque sorte, la journée en se rendant personnellement et la première à l'autel de la Patrie, où les femmes romaines défileraient après elle jusqu'au soir.

Un creuset de grandes dimensions sera placé au pied de la tombe du Soldat inconnu pour y recueillir les alliances ainsi offertes à la patrie.

Mais d'autres manifestations vont précéder celle du 18 décembre. On annonce que la séance de rentrée de la Chambre des députés, demain samedi, revêtira une importance exceptionnelle. Le compte rendu de cette séance sera radiodiffusé. En tête de l'ordre du jour distribué ce matin, on lit : « Vingtième jour du siège économique. »

Dès l'ouverture de la séance, le président, M. Costanzo Ciano, communiquera à l'assemblée que quarante-cinq députés ont obtenu d'être dispensés de l'obligation d'assister à la séance parce qu'ils sont mobilisés en Afrique orientale.

Ensuite, le président annoncera que tous les députés ont mis à sa disposition la médaille d'or qui, on le sait, est l'insigne que tous les membres du Parlement italien reçoivent au début de chaque législature, médaille en échange de laquelle un certificat sera remis aux donateurs.

En conformité des mesures adoptées pour la résistance aux sanctions, la séance de la Chambre s'ouvrira à 15 heures au lieu de 16 heures.

Quant à la première séance du Sénat, elle fera l'objet de manifestations identiques.

## Les Italiens s'attendent à un choc sérieux avec les Ethiopiens

Milan, 6 décembre.

L'envoyé du *Popolo d'Italia* télégraphie d'Asmara :

« Depuis quelques jours, les informations fournies aux journalistes sont plus laconiques. Le nouveau commandement s'inspire d'une discrétion dictée par des raisons militaires. Depuis le 1<sup>er</sup> décembre, les opérations sont entrées dans une nouvelle phase. Jusqu'à cette date, les troupes italiennes avaient procédé à la conquête de territoires chers au cœur des Italiens, dans des régions que l'ennemi avait renoncé à défendre ou qu'il n'a défendu qu'insuffisamment. »

« Désormais, toutes ces régions ou presque toutes sont entre nos mains, et sur le front Makallé-Dolo ainsi que sur le front Takazzé, nous sommes maintenant en contact avec l'ennemi. Il est probable que le gros des forces abyssines se trouve derrière l'actuelle première ligne, mais cette première ligne est déjà défendue par de forts contingents éthiopiens avec lesquels nous sommes pratiquement en contact, »

Les rencontres de ces derniers jours doivent être qualifiées de véritables rencontres d'avant-postes. »

## Le maréchal de Bono

Rome, 6 décembre.

Le chef du gouvernement a accueilli à la gare de Rome le maréchal de Bono et lui a donné l'accolade. Puis il a passé en revue avec l'ancien gouverneur de l'Afrique orientale une compagnie d'honneur rangée sur le perron de la gare.

## La santé du Pape

Rome, 6 décembre.

On s'est ému, au Vatican, du fait que, pour la première fois depuis près de quatorze ans, le 3 décembre, Pie XI a renoncé à toute audience et toute réception. Le lendemain, cependant, le Souverain Pontife a repris ses occupations habituelles. Il semble que S. S. Pie XI soit dans l'obligation de se ménager. Mais tout fait espérer que sa robuste constitution lui permettra de dominer un mal qui n'est sans doute que passager.

## A la cour pontificale

Rome, 6 décembre.

Mgr Nicolas Cremonesi, qui sera nommé cardinal, sera remplacé dans sa charge d'aumônier secret du Pape par Mgr Giuseppe Migone, camérier secret participant.

Mgr Arborio Mella di Sant'Elia est promu maître de chambre, en remplacement de Mgr Caccia Dominioni, nommé cardinal.

## La question dynastique en Hongrie

Budapest, 6 décembre.

La séance de mercredi soir, à la Chambre, a été marquée par de vifs incidents. Un député gouvernemental ayant interpellé le gouvernement, à propos de la publication, par les légitimistes, d'une brochure attaquant la révolution hongroise de 1848, les monarchistes ont manifesté violemment.

A un certain moment, le président de l'assemblée, répondant à une intervention d'un légitimiste, a déclaré :

« L'archiduc Othon n'est pas le roi de Hongrie. Seul est souverain celui qui porte la couronne de Saint-Etienne. »

Ces paroles ont été accueillies par un tumulte indescriptible qui s'est prolongé pendant plus d'un quart d'heure.

A ce sujet, M. de Kozma, ministre de l'intérieur, a fait la déclaration suivante :

« Prétendre que la situation politique intérieure et extérieure permettrait une restauration, c'est égarer l'opinion publique. Il faut donc contrôler sévèrement la propagande légitimiste, il faut combattre la formule de « roi des pauvres » propagée par certains légitimistes. Nous n'avons pas besoin de roi de classe. Le président du conseil n'a pas modifié son point de vue sur la question légitimiste. En conséquence, toute propagande légitimiste excessive sera combattue par des moyens énergiques. »

## Les dénonciations espagnoles

Madrid, 6 décembre.

(Havas.) — La commission parlementaire chargée d'enquêter sur la dénonciation de l'ex-inspecteur général des colonies Nombela a déposé son rapport sur le bureau des Cortès. Ce rapport conclut à la responsabilité politique de M. Moreno Calvo, député radical-socialiste, ex-sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, particulièrement mis en cause par M. Nombela.

Le rapport sera discuté demain samedi en même temps que six amendements déposés par des commissaires soucieux de rendre public leur désaccord avec la majorité qui a adopté le rapport.

## Dantzig sanctionniste

Dantzig, 6 décembre.

Le Sénat de la ville libre a décrété l'interdiction de l'importation des marchandises de provenance italienne ou des possessions italiennes, conformément à la mesure analogue prise par le gouvernement polonais.

## Un avertissement des Etats-Unis au Japon

Washington, 6 décembre.

(Havas.) — Parlant à des journalistes, M. Hull, secrétaire d'Etat, a exposé en termes voilés l'attitude américaine à l'égard de l'activité japonaise dans le nord de la Chine.

Il a dit que des efforts sont entrepris — qui rencontrent de la résistance — pour déterminer une modification importante du *statu quo* et des conditions politiques du nord de la Chine. Des modifications insolites de ce genre, dans n'importe quelle partie de la Chine, sont importantes non seulement pour le peuple chinois, mais pour tous les pouvoirs ayant des intérêts en Chine. Les droits résultant des traités et obligations liant les pouvoirs signataires de ces traités sont généralement identiques pour tous.

Dans les régions en question habitent de nombreux ressortissants américains ; c'est pourquoi le gouvernement américain suit avec attention les événements. Il reste fidèle aux traités dont il est le signataire et continue de demander à toutes les nations de respecter les engagements signés solennellement.

## L'Amérique regorge d'or

Washington, 6 décembre.

En raison des grandes quantités d'or venues de l'étranger, les stocks de ce métal aux Etats-Unis atteignent 10 milliards de dollars. L'encaisse des banques s'élève à 5905 millions, soit 3180 millions de plus que ce qu'exige la loi.

## Le krach de la Société brestoise de banque et de crédit

Brest, 6 décembre.

Le parquet a fait ouvrir le coffre-fort que Grégoire, directeur de la Société brestoise de banque et de crédit, arrêté avant-hier, possédait à la Banque de France. On n'y a trouvé que des titres de peu de valeur.

Une perquisition, sans grand résultat, a également eu lieu au domicile de l'inculpé. Son automobile a été saisie.

Une centaine de clients se sont présentés à la banque pour réclamer leur argent. Ils ont trouvé les portes closes et sont allés au palais de justice pour déposer une plainte entre les mains du juge d'instruction chargé de l'affaire.

On ne connaît pas encore le passif de Grégoire, l'expert n'ayant pas terminé l'examen de la comptabilité, mais on peut l'évaluer à deux ou trois millions.

Toutes les victimes de ce krach sont de petits épargnants, habitant Brest et les communes de la côte nord du Finistère.

## CHAMBRES FÉDÉRALES

Berne, 6 décembre.

Le Conseil national a décidé, ce matin vendredi, à l'unanimité, sur la proposition de son président, d'interrompre la session mercredi prochain et de la reprendre le 6 janvier, afin de permettre à la commission chargée d'examiner le programme financier de disposer du temps nécessaire pour la préparation de cet objet.

Au Conseil national, ce matin, M. Graf (Berne), radical, a rapporté sur une subvention supplémentaire pour la construction d'une route au Passwang. Le crédit de 377,000 fr. est accordé sans débat.

M. Gadiet (Grisons), démocrate, demande au Conseil fédéral de prévoir, par une modification du Code civil, que les fonds des pupilles ne pourront être placés que si le placement est garanti par l'Etat ou par la constitution d'un gage sur immeubles non industriels.

M. Baumann, chef de la justice, a accepté ce vœu.

M. Vallotton (Vaud), radical, développe une motion invitant le Conseil fédéral à prendre un arrêté sur la protection de l'armée contre les excès de la presse de gauche.

M. Vallotton cite de nombreux extraits d'articles de presse diffamant l'armée et ses chefs, qualifiés de traîtres et d'ennemis du peuple. Il existe déjà un arrêté fédéral sur les mesures contre les journaux qui troublent les relations internationales.

M. Baumann, chef de la justice, reconnaît que la législation est insuffisante. Mais le peuple a repoussé des projets pour la protection de l'armée, institution interne, qui est juridiquement plus difficile à protéger que nos relations extérieures. Il n'est pas aisé de faire la part de la critique et de l'abus.

En cas de nécessité, lorsque la patrie est menacée, le Conseil fédéral s'estime en droit de prendre un arrêté spécial protégeant l'armée. Pour le moment, le Conseil fédéral estime que ce n'est pas nécessaire. Les attaques de presse contre l'armée sont devenues moins nombreuses dans les circonstances que nous traversons.

Le Conseil fédéral songe à proposer une loi spéciale ou à recommander l'acceptation de l'initiative en cours, mais ne peut accepter d'édicter un arrêté fédéral. Il accepterait la motion sous forme de postulat.

M. Vallotton est heureux que le Conseil fédéral constate les insuffisances de la législation, et il accepte la transformation de sa motion.

M. Nobs (Zurich), socialiste, combat le postulat, comme un moyen d'user des pleins pouvoirs pour obtenir ce que la majorité du peuple refuserait. Il demande à la Chambre de repousser le postulat.

M. Baumann répond que le postulat laisse toute liberté au Conseil fédéral de procéder selon les voies légales.

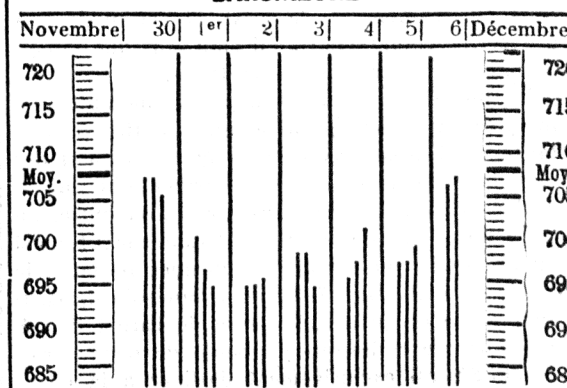
M. Huber (Saint-Gall), socialiste, combat également le postulat.

A 9 h. 45, la discussion est interrompue et la séance levée.

## BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

6 décembre

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE

Novembre	30	1 <sup>er</sup>	2	3	4	5	6	Décembre
7 h. m.	7	7	3	0	0	-1	1	7 h. m.
11 h. m.	9	7	5	2	1	0	2	11 h. m.
7 h. soir	7	6	1	1	1	-1		7 h. soir

Temps probable

Zurich, 6 décembre, 11 heures du matin.  
Bise. Amélioration temporaire.

# FRIBOURG

## Une heureuse initiative dans le domaine de l'assistance

Les temps sont durs, et plus le chômage et la misère grandissent, plus aussi les cœurs s'ouvrent à la compassion; le succès tout récent de la kermesse de l'Assistance comme aussi la façon dont continuent à affluer les souscriptions en faveur de la création de l'Asile de nuit en sont un témoignage indéniable, tout à l'honneur des habitants de notre cité qui ne sont pas sourds au commandement du Sauveur et comprennent tout ce que ce commandement a d'impérieux à l'heure présente.

Mais nous constatons tous qu'il y a manière et manière de donner et que s'il faut dire que, sans le don du cœur, il n'y aura jamais de charité vraie, il est non moins exact d'ajouter que le cœur a parfois besoin d'un régulateur qui n'est autre que le discernement. Tout ceci a été mis très en relief à la récente Journée sociale tenue à Fribourg, où il fut réconfortant de constater, tout à la fois, l'élan de la charité et la préoccupation de rechercher, non seulement, à en augmenter les ressources, mais aussi à répartir celle-ci à bon escient, afin d'empêcher que ce ne soient les habiles qui en profitent, au détriment des vrais nécessiteux.

L'Office d'information et d'assistance de notre ville, qui évoquera à jamais le souvenir de sa fondatrice, M<sup>lle</sup> Clément, semble bien l'organe qualifié pour se préoccuper, tout spécialement, de tels problèmes, et la sympathie qu'ont rencontrée dans le public ses initiatives successives: quête du kilo, banc des chômeurs, etc., comme aussi les multiples collaborations bénévoles qui, de plus en plus nombreuses, viennent à lui, ne peuvent que l'encourager dans cette voie et l'y encourager d'autant plus qu'il espère rendre ainsi service à la population de Fribourg qui seconde si efficacement son action.

Signalons en passant que, d'ici deux ou trois jours, l'Office aura réalisé ce « fichier central » appelé de tant de vœux, lequel assurera désormais la coordination de toutes les œuvres locales d'assistance et mettra l'Office d'informations à même de donner très rapidement satisfaction aux demandes de renseignements qui lui seront adressées.

L'Office d'assistance fait part aujourd'hui au public de l'initiative qu'il vient de prendre de donner à chacun la facilité de substituer au don en espèces le don en nature par un système de bons, soigneusement étudié. L'argent restera évidemment, en certains cas, le secours indispensable, surtout lorsqu'il est donné en connaissance de cause, qu'il s'agisse d'un loyer à payer ou d'une détresse manifeste. Mais qui ne conviendra que ces petits sous donnés à la porte ou distribués au hasard du chemin et qui, additionnés, représentent des montants importants, favorisent bien souvent la gourmandise sous ses formes diverses, à commencer par la néfaste boisson, alors qu'ils auraient pu apaiser la faim en mettant sur la table de famille le pain qui y fait défaut?

Nul doute que le public n'accueille avec empressement le moyen de faire, avec le même geste de générosité, un bien plus certain et un plus grand bien.

Deux espèces de carnets de bons ont été émis par l'Office d'assistance:

Un carnet de 25 bons de pain à 20 ct., au prix de 5 fr.

Un carnet de 10 bons de denrées alimentaires, au prix de 5 fr.

Le pain, comme les denrées, seront à toucher dans les différents magasins de la ville, au choix du donateur. On peut se procurer les bons, dès samedi, soit à l'Office d'assistance, Grand'rue, 41, soit auprès des établissements suivants qui ont répondu avec une grande obligeance à la démarche faite en ce sens auprès d'eux: Banque de l'Etat de Fribourg, siège central et agence St-Pierre, Banque populaire suisse, Caisse hypothécaire, Banque coopérative, banque Weck-Aeby.

Souhaitons que ces carnets de bons s'écoulent promptement et qu'on ait à en faire plusieurs émissions.

Ces bons ont spécialement pour but de seconder efficacement la charité faite de la main à la main, et de parer aux abus de la mendicité, mais il va de soi que l'Office d'assistance poursuit sa mission et demeure extrêmement reconnaissant à tous ceux qui, comme par le passé, l'aideront de leur générosité, comprenant qu'il en a plus que jamais besoin pour faire face à sa tâche.

La direction judicieuse de l'Asile de nuit s'est inspirée du même principe que l'Office d'assistance et, d'entente avec lui, a émis lui aussi des carnets de bons qu'on peut toucher, dès samedi également, aux mêmes adresses, et, en outre, au Bureau cantonal des étrangers, Grand'rue, 24, ainsi qu'au moyen du compte de chèques postaux de l'Asile de nuit (IIa 1718), en ayant soin de désigner de façon précise le genre de carnet désiré. La catégorie ci-dessous de bons, de deux sortes également, est exclusivement destinée à la clientèle de l'Asile de nuit:

Un carnet à 5 fr. de 10 bons à 50 c. donnant droit chacun à une nuit à l'Asile.

Un carnet de 5 fr. de 20 bons à 25 c. donnant droit chacun à un repas à l'Asile, qu'il s'agisse du déjeuner, du dîner ou du souper.

On apprendra avec satisfaction que, bien que l'Asile de nuit n'ait pu encore aménager des

locaux définitifs, la générosité de notre population lui a permis d'ouvrir ses portes, dès lundi 9 décembre, dans le local provisoire du Schiffhaus.

Noël, qui approche, va proclamer à nouveau la paix promise aux hommes de bonne volonté. Soyons-en tous; tous, ayons à cœur d'être possesseurs de l'un ou de l'autre de ces petits carnets qui, en s'effectuant discrètement, donneront à manger à celui qui a faim et procureront un asile au malheureux sans feu ni lieu. Ad. T.

### Foire de la Saint-Nicolas

De la Direction de la police locale: Le Conseil communal a voulu prêter son concours aux efforts méritoires déployés par l'Association pour la défense des intérêts du Vieux-Fribourg afin de redonner son cachet d'autrefois à la Foire de Saint-Nicolas. La vente des confettis a été autorisée (à l'exclusion des verges, sévèrement interdites) et des dispositions spéciales ont été prises en ce qui concerne la police de la place.

La population de la ville de Fribourg, si attachée à ses traditions, ne manquera pas de se rendre nombreuse autour des étalages de nos commerçants, en marquant par son empressement qu'elle veut pratiquer à leur égard le devoir de la solidarité. Son concours permettra de faire revivre pleinement une manifestation chère aux Fribourgeois.

### Association des anciens élèves du Technicum de Fribourg

Les anciens élèves du Technicum de Fribourg auront leur soirée annuelle demain, samedi, 7 décembre, dans la grande salle du restaurant de la Paix. Cette joyeuse fête réunira tous les membres et amis de cette grande famille des anciens élèves du Technicum. Elle permettra aux anciens camarades de renouer les liens d'amitié et de revivre de communs souvenirs. Tous ceux qui, déjà aux prises avec les soucis d'une carrière, gardent le souvenir du temps heureux de leurs études, se feront une joie et même un devoir d'accourir au rendez-vous. Ils y passeront des heures agréables, toutes remplies de cordialité et y puiseront un courage nouveau pour leur tâche quotidienne.

Tous les anciens techniciens, leurs familles et leurs amis sont donc conviés, demain soir, samedi, 7 décembre, au restaurant de la Paix.

Dimanche matin, 8 décembre, à 10 h., dans le même local, l'assemblée générale tiendra ses assises, discutera la gestion de son comité et examinera le programme d'activité pour le prochain exercice.

### Loto des éclaireurs de Saint-Maurice

Dimanche soir, 8 décembre, aura lieu, dans la grande salle de la Maison ouvrière de l'Auge, la soirée-loto des éclaireurs et louveteaux de la paroisse de Saint-Maurice.

Le groupe de Saint-Maurice a préparé un charmant programme et de nombreux et beaux lots. Il sollicite la présence et l'aide de ses nombreux amis. D'avance, les éclaireurs leur souhaitent la bienvenue et les assurent de leur reconnaissance.

## RADIO

### Samedi, 7 décembre

Radio-Suisse romande  
10 h. 5, émission radio-scolaire: *Le lac et la montagne*. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, le disque préféré de l'auditeur. 16 h. 30 (de Lugano), concert; émission commune. 18 h., sonnerie de cloches. 18 h. 10, l'heure des enfants. 19 h., musique de chambre par disques. 19 h. 35, *La musique d'orgue du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours*. 20 h., présentation littéraire. 20 h. 30, soirée gaie. 21 h. 20, dernières nouvelles. 21 h. 30, suite de la soirée gaie. 22 h. 45, *Something about winter in Switzerland*, causerie touristique.

### Radio-Suisse allemande

12 h., concert d'orgue de cinéma. 19 h. 25, concert vocal par le chœur mixte d'Altstadt-Zurich. 20 h., concert populaire.

### Radio-Suisse italienne

12 h., concert par le Radio-Orchestre. 16 h. 30, émission commune. 16 h. 45, chansons et romances. 17 h., concert par le Radio-Orchestre.

### Stations étrangères

Radio-Paris, 13 h. 15, concert de musique légère variée par l'Orchestre national. Paris P. T. T., 21 h. 30, concert de musique symphonique. Bruxelles, 21 h., séance de musique de chambre. Radio-Luxembourg, 21 h. 10, concert par le quintette de Radio-Luxembourg. Königswusterhausen, 12 h., concert d'orchestre symphonique retransmis de Saarbrücken. Stuttgart, 20 h. 10, grande soirée variée, retransmission de Carlsruhe. Vienne, 17 h. 40, chants populaires. 21 h. 30, soirée variée.

### Télédiffusion (réseau de Sottens)

6 h. 30, Stuttgart-Breslau, concert matinal. 7 h. 50 à 9 h., Paris P. T. T., revue de la presse. 11 h. à 12 h. 25, Grenoble-Toulouse, concert d'orchestre. 12 h., musique symphonique. 14 h. à 15 h. 30, Marseille-Lyon, orchestre. 15 h., gramo-concert. 15 h. 30 à 16 h. 29, Paris P. T. T., la radio à l'hôpital. 23 h. à 23 h. 30, Paris P. T. T., musique symphonique. 23 h. 30 à 1 h., Paris P. T. T., radio-journal. Orchestre Derveaux.

### La lutte contre le feu

Plusieurs journaux se sont faits l'écho, ces derniers temps, de la nouvelle que les pompiers autrichiens de Vienne avaient fait installer, pour leur transmission d'ordres, des stations d'émission et de réception sur une longueur d'onde de 5 mètres.

La revue *Les Ondes* apprend que la priorité de l'idée appartient à une commune de la région parisienne. En effet, le conseil municipal d'Asnières a pris l'initiative de demander à l'administration des téléphones l'autorisation d'installer une station d'émissions télégraphiques.

Cette installation permet, lorsque le feu se déclare dans la région, de prévenir les pompiers chez eux par déclenchement d'une sonnerie, sans faire marcher de sirènes, qui sont trop bruyantes et alarment toute la population.

## L'œuvre de Saint-Martin

A l'heure où nos autorités cantonales et communales étudient les moyens de soulager la détresse de nos populations paysannes et montagnardes de la Singine, l'Œuvre de Saint-Martin vient rappeler à toutes les personnes qui lui ont prêté leur concours l'automne dernier que la saison des paquets de Noël approche. Nombreuses ont été les mères de famille et les jeunes filles qui se sont engagées à donner, au mois de décembre, un paquet contenant de l'épicerie, un vêtement ou de la lingerie, un jouet; elles forment ce que l'on appelle la section des abeilles. Naturellement, il y eut des envois modestes, mais judicieusement composés, et d'autres, magnifiques, où plusieurs tricots se joignaient à des articles de ménage, savon, linge de cuisine, etc., à des pantoufles chaudes ou à des souliers remis à neuf!

Un rapport détaillé sur l'Œuvre de Saint-Martin, les visites de son infirmière-visiteuse durant l'année, l'emploi des sommes recueillies par les dons et les cotisations, le nombre des familles secourues et des démarches faites en faveur des malades paraîtra sous peu.

Plusieurs écoles ménagères du district de la Singine se sont chargées de la coupe de vêtements que l'ouvrage de Saint-Martin confectionne avec ardeur, en attendant que l'arrivée des dons en nature ou en argent permette à tout un groupe de personnes de bonne volonté de composer de judicieux paquets. Avec quelle joie ils seront reçus dans de pauvres familles où le chômage a été constant cet été! A peine quelques journées pour les hommes! Et le travail de bûcheron, jadis la grande ressource des populations de montagne, très diminué aujourd'hui, ne rapporte plus le gain nécessaire pour vivre même médiocrement comme autrefois.

La misère d'une soixantaine de familles de la Haute-Singine nous a été signalée hier encore par une personne de la contrée, émue de l'état précaire dans lequel se trouvent ces pauvres gens peu nourris, mal vêtus et souffrant du froid.

Les diligentes « abeilles » voudront bien faire parvenir leurs envois au siège de l'Œuvre de Saint-Martin (23, avenue de Pérolles, 2<sup>e</sup> étage); ils y seront reçus avec reconnaissance. Les dons

ma spécialité  
les Macaronis



servi avec la sauce Lenzbourg

**Hero-Sugo**  
1/2 boîte (4 Portions) Fr. .65

en argent des bienfaiteurs et amis de l'œuvre, ainsi que les cotisations peuvent être versés au compte de chèques IIa 17.22.

Les vêtements et les souliers usagés seront aussi les bienvenus, les réparations nécessaires étant confiées à des couturières et à des cordonniers nécessiteux de la campagne.

Entre la Saint-Nicolas et la Noël, la joie de préparer des paquets, — où l'on glisse un jouet, une bagatelle — n'égale-t-elle pas celle de les recevoir?

### Concours « Pro Juventute »

Le Secrétariat de Pro Juventute nous prie de publier:

On nous prie de prolonger la durée du concours *Pro Juventute*, nous le faisons volontiers et prolongeons la rentrée des feuilles de concours jusqu'au 31 décembre. Qu'on se hâte de prendre part à ce concours. Les feuilles sont à la disposition de chacun, grands et petits, au secrétariat de Pro Juventute, rue du Tir, 6.

Le concours se terminera le même jour que la vente *Pro Juventute*. Celle-ci bat son plein. On peut se procurer les timbres et cartes, soit chez nos vendeurs, soit dans nos dépôts. Ces derniers ont à la devanture du magasin la petite affiche de l'écolier.

### La Inge

Il est permis de luger de la Lenda au sous-pont de Zehringen; au Karweg; du pont de Saint-Jean aux Grandes Rames; de l'ancienne route de Tavel à la chapelle de Saint-Barthélemy; de la voie industrielle de Pérolles à la rue de l'Industrie; au chemin de Bonnes-Fontaines; à l'avenue du Guintzet, direction de Jolimont, sans qu'il soit autorisé de pénétrer sur la place devant l'église de Saint-Pierre; au marché aux poissons; au Palatinat.

### Billard russe

Le Club de billard russe de Fribourg a installé son nouveau local au bar du buffet de la gare (1<sup>er</sup> étage).

Il possède actuellement deux grands billards Morgenthaler. Les jeunes gens et amateurs sont cordialement invités à un divertissement très intéressant au point de vue technique et sportif.

Les réunions ont lieu tous les lundis et jeudis soir et les jeux sont toujours à disposition des membres.

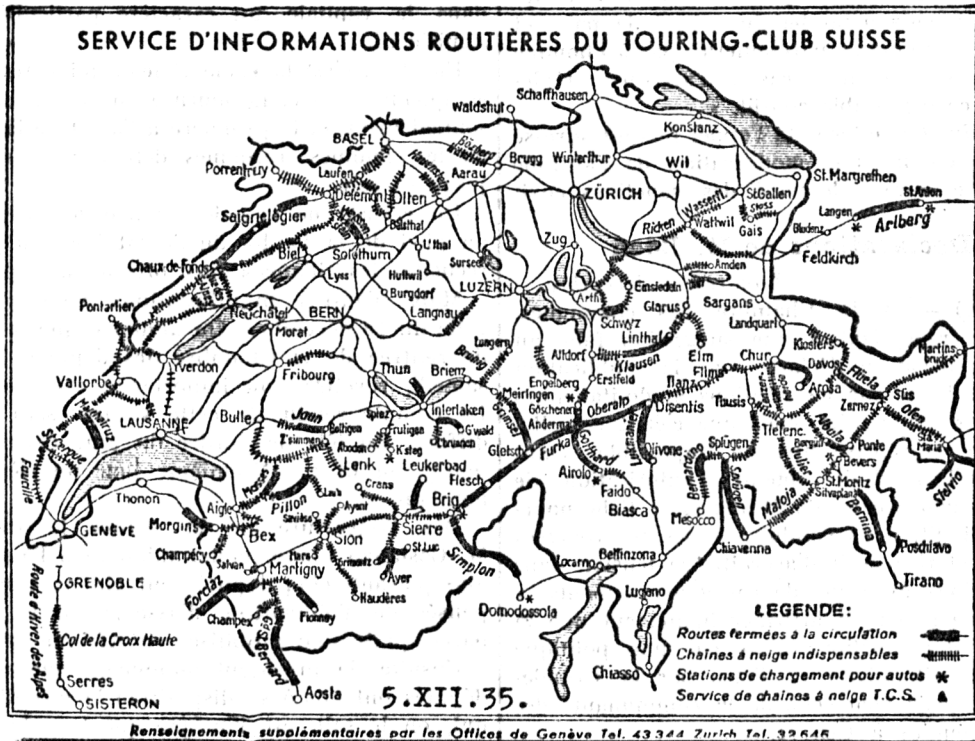
### CALENDRIER

Samedi, 7 décembre

Saint AMBROISE, évêque et docteur de l'Eglise

Saint Ambroise, évêque de Milan, est né à Trèves vers 340. Il fut un des grands docteurs de l'Eglise latine et eut la joie et la gloire de recevoir Augustin dans le bercail du Christ. Saint Ambroise mourut en 397.

## L'état des routes au 5 décembre



N° 136

## Complets Ski Frey

aussi avantageux

Pour Messieurs fr. 33.- 40.- 48.- 57.- 60.- 75.-

Pour Jeunes-Gens fr. 26.- 33.- 42.- 46.- 57.-

Pour Enfants fr. 14.- 17.- 19.- 22.-



FRIBOURG, Rue de Lausanne

43 Feuilleton de LA LIBERTÉ

**COCO, GROOM ET DETECTIVE**

par Jean DRAULT

Jessica poursuivait :  
— C'est moi qui ai l'air de courir après Dardenne. C'est shoking ! Contre tous les usages. Et au bout de tant d'années ! De quoi aurai-je l'air ?... Et s'il ne vient pas ? C'est un affront ! Je ne suis pas habituée aux affronts ! N'aurait-il pas déjà dû venir, d'abord ? Les journaux ont assez parlé de mon arrivée en France ! Lui qui me disait, dans sa lettre, que, si jamais je venais en France, il serait parmi ceux qui acclament les stars d'Amérique à leur arrivée à la gare Saint-Lazare.  
— Qu'est-ce qui vous dit qu'il n'y était pas, Madame ?  
Jessica sentit son amour-propre réconforté par cet argument. Puis :  
— Les hommes sont oublieux, Coco ! Tu es trop jeune pour connaître les hommes !  
— Alors, quoi ! riposta le groom honoraire, je ne connais rien, à vous entendre. Ni les hommes, ni les femmes ! N'empêche que je sais distinguer une fripouille d'un brave homme et que je compte bien arriver à faire respecter les dernières volontés de ce digne M. Mac Intosh. Si je veux amener ici le Dardenne qui a fait la guerre avec M. Fredy, c'est parce que je veux qu'il n'aille pas d'abord chez Jim Waterman où la bande doit guetter son arrivée pour le supprimer.  
— Le supprimer ?  
— Vous savez bien qu'ils ont un faux Dardenne qui partagera les dollars avec eux... Alors, le vrai : couic !  
— Tu as raison ! fit soudain Jessica, très

émue. Waterman est-il donc déjà en France ?  
— Il ne doit pas être loin. Et sa publicité du testament a déjà commencé.  
La tête de linotte de Jessica n'avait envisagé qu'une petite plaie d'amour-propre. La star venait d'être remise tout à coup par Coco en face de la gravité de la lutte engagée.  
— Vous non plus, poursuivait Coco, ils n'ont pas l'intention de vous lâcher ! Méfiez-vous ! On a eu la première manche. Faut pas leur laisser la revanche !... Ils ne sont pas loin, vous savez !... Un Dardenne, un ancien combattant, ne sera pas de trop comme allié avec nous !  
— J'écris la lettre ! décida tout à coup Jessica. Abaisant l'abatant d'un petit bureau du salon, elle se mit à couvrir un grand papier à lettres d'une écriture énorme.  
Silencieux, Coco attendait. La lettre, mise sous enveloppe et cachetée, Jessica demanda :  
— Mais comment as-tu découvert l'adresse de ce Dardenne ?  
— Le hasard, Madame ! Il me sert bien, le hasard, depuis deux heures, et c'est ce qui me donne confiance. Un vieil imbécile, qui dirige un Modern-Cinéma dans le Barbâtre, est venu me demander, tout à l'heure, de vous exhiber dans sa salle, le jour où il projetterait les *Béguins de Joséphine*.  
— Oh ! Le vieux film ! Impossible ! J'ai vieilli. J'ai des rides. On comparerait avec l'écran !  
— Ce n'est pas ça, Madame. Vous n'avez pas vieilli et vous n'avez pas de rides. Seulement, vous n'avez pas d'intérêt à vous exhiber, surtout dans une boîte qui n'a pas l'air de premier plan. Ce vieil idiot a tout de même eu raison de venir. Sa boîte est dans la rue où habite le Dardenne qu'aimait tant M. Mac Intosh. Mais le temps presse. Je file ! Ne sortez

pas trop, ni pas trop loin, Madame. Je reviens le plus vite que je peux.  
Et Coco fila avec la lettre.  
A peine était-il parti que Jessica prit un miroir et examina immédiatement son visage, centimètre par centimètre. Puis, elle appela Félicie qui entra souriante, mais avec cette expression de férocité qui n'avait pas échappé à Coco.  
— Félicie, demanda-t-elle, suis-je vraiment si vieille et ridée ?  
— Pas tellement, Madame, mais tout de même un peu.  
— Coco dit non !  
— Est-ce que ce gamin s'y connaît ? Il vous trouvera toujours à son goût, lui... Et puis, il ne veut pas vous faire de chagrin, lui. Moi, je vous dis la vérité !  
— Quoi faire ?... Peut-être aller à Paris, faire une séance dans un Institut de beauté ?  
— Il y a cela à Reims, Madame.  
— Okay !... Où cela ?  
Félicie déplaça un journal qu'elle avait à la main et qui semblait se trouver là tout à fait à point pour calmer les angoisses de la star.  
Elle lut :  
« Aux femmes désireuses de rester toujours jeunes, le professeur Arturo Tomasi, de la faculté de médecine de Rome, annonce qu'il vient d'installer à Reims, rue Drouet-d'Erlon, 104, une clinique esthétique comportant tous les perfectionnements de la science moderne conjugués avec le souci de l'art antique. Effacement instantané des rides. Redressement en une séance et sans douleur des nez les plus calamiteux avec remise en forme selon le modèle adopté par les clients. Profils de l'antiquité classique en deux séances. On traite à forfait. »  
— Ceci est intéressant, fit Jessica. Effacer les

rides, pour ce redresseur de nez, doit être un jeu !... Pourquoi ne pas lui téléphoner ?  
— C'est facile, Madame !  
Félicie appela le numéro, attendit, fit *allo, allo*, écouta, parla, puis :  
— Madame, il vous attend tout de suite, si vous le désirez. Pour vous, il ajournera toutes ses clientes au besoin. A votre place, j'irais maintenant.  
Jessica, jolie perruche, malheureuse de se sentir avec une seule plume mal lissée, Jessica, désireuse d'être remise dans tout l'éclat de sa beauté, pour le cas où Dardenne, l'ami de feu Mac Intosh, touché par la lettre que lui portait Coco, se hâterait d'accourir vers la femme à laquelle il avait jadis envoyé une lettre si brûlante, Jessica, affolée de se sentir vieillir, se hâta de mettre un chapeau dernier cri, un petit tapin lui couvrant l'œil droit, dernière création de Paris et dénommé : chapeau d'Artagnan. Elle se ganta et descendit l'escalier de l'hôtel, suivie de Félicie.  
Un taxi fut hélé. La star y monta. Félicie donna l'adresse puis regagna l'appartement de Jessica. Le trajet ne dura pas trois minutes. La voiture s'arrêta devant un de ces superbes immeubles dont Reims foisonne depuis la guerre. Une plaque de marbre toute neuve, à la porte, arborait le nom, en lettres dorées, du docteur Arturo Tomasi.  
Jessica pénétra dans l'immeuble, entra dans l'ascenseur et trouva au premier étage l'institut de beauté qui devait réparer, sans peine, de ses ans le très réparable outrage.  
A son coup de timbre électrique, la porte s'ouvrit et parut un important valet de pied en habit noir et cravate blanche qui produisit le plus merveilleux effet sur cette Américaine habituée aux façades luxueuses. (A suivre)

MÉLANGE DE TABACS D'ORIENT DÉLICIEUSEMENT AROMATIQUE ET DOUX

UNE NOUVEAUTÉ

Miss Blanche

CIGARETTES ORIENTALES

UNE INNOVATION

30 pièces

pour fr. 1:

**Après le 1<sup>er</sup> Marché-exposition du bétail d'élevage à Bulle**  
On nous écrit :  
Il n'est pas sans intérêt pour notre agriculture d'examiner après coup et de plus loin les conditions dans lesquelles s'est déroulé le premier Marché-exposition de bétail d'élevage à Bulle et d'en tirer des leçons.  
Cette exposition, due à l'initiative de M. Edouard Glasson, président de la Chambre de commerce fribourgeoise et de la ville de Bulle, se proposait comme but de démontrer que notre région est à même de fournir le marché en bétail d'élevage de qualité, autant dans la race rouge que dans la race noire, afin d'amener à notre canton quantité d'acheteurs qui méconnaissent trop souvent la qualité de notre élevage et négligent de plus en plus notre marché.  
Ce but a certainement été atteint, et maints éleveurs du dehors ont manifesté leur surprise en présence de la qualité du bétail amené et du grand choix présenté. Nos éleveurs ont fait dans ce sens un gros effort et il faut les en féliciter. La constitution du lot avait suscité des inquiétudes. Or, il s'est révélé qu'il n'y a plus rien à craindre de ce côté-là.  
Un second but entrevu était de permettre aux éleveurs de la région montagnaise de faire mieux valoir leur bétail et d'assurer à ce dernier un écoulement plus facile et peut-être plus rémunérateur. Les ventes effectuées l'ont été dans de bonnes conditions.  
Le choix de la date avait été dicté par de multiples considérations. Les organisateurs voulaient surtout la rapprocher de la foire d'octobre, afin de ne déranger qu'une fois éleveurs et acheteurs éventuels. Il semble qu'une autre année on doive l'avancer et tenir compte d'autres dates fixées pour des foires ou des marchés identiques.  
La propagande fut intense, mais ne porta peut-être pas toujours comme on aurait pu l'espérer. Les travaux de secrétariat ont demandé plus de trois semaines de travail à deux personnes mises à disposition par la ville, mais il est probable que le temps trop court dont on disposait n'a pas permis à l'effort de produire pleinement ses fruits. Disons enfin que tout ce qui concernait le classement et le jury a donné entièrement satisfaction, tant aux organisateurs qu'aux éleveurs. Par contre, il faut malheureusement enregistrer un manque de discipline regrettable de la part de trop nombreux éleveurs, qui n'ont pas respecté les heures d'arrivée et compliquèrent ainsi la tâche des experts, tout en mécontentant les acheteurs venus pour le début du marché. Quelques-uns de ces derniers prirent le chemin du retour avant l'ouverture des transactions.

**SOCIÉTÉS DE FRIBOURG**  
*Chœur mixte de Saint-Nicolas.* — Ce soir, à 8 h. 1/2, cérémonie du premier vendredi à la cathédrale.  
*Chœur mixte de Notre-Dame.* — Ce soir vendredi, à 20 h. 30 précises, répétition générale à l'orgue avec orchestre.

**SOMMAIRES DES REVUES**  
Au sommaire du numéro de décembre de la *Revue de l'Efficiencé* (11, rue de la Loi, Bruxelles; spécimen sur demande) : Examen de conscience; La plupart des gens doivent être entraînés (H. N. Casson); De l'utilité d'un comité de direction; De la mise en valeur de l'individu (Herbert N. Casson); Lettre à mon ami Jacques; L'humanisme (Maurice Torfs); Ce que coûte une vendeuse incompétente; Une visite à un grand magicien; Encourager les ouvriers à penser; Supprimez les obstacles; La publicité facilite les ventes; Pour les officiers retraités; Apprendre à cinquante ans; Pour vendre, il faut des capacités; Un bon tuyau: pour vivre plus longtemps; pour agir; pour le commerce des petites villes; pour les vendeurs; pour les jeunes gens; pour les fleuristes; pour les épiciers; pour les représentants; La stupide habitude du blâme (H. N. Casson); L'opinion d'un lecteur sur « Soyez optimiste »; Pour mieux faire sa publicité: La vente par correspondance (J. de Brouckère); De-ci, de-là; etc.

• L' ECHO ILLUSTRÉ •  
revue avec assurance  
N° du 7 décembre 1935.

*Danger de mort*, article de fond. — Une journée dans la *Brouette* d'Echallens, reportage illustré inédit. — Le garde-chasse. — Initiation au ski, par R. du Bollu. — L'appointé-tambour, nouvelle militaire. — Dans les pages de la femme: prime de fin d'année. — Comment faire un chapeau en tissu. — Théorie de robe au tricot pour fillette. — Recettes. Les romans et la page des enfants. — Parmi les actualités: La guerre italo-éthiopienne. — A Vevey. — En France. — etc.

Le secrétaire de la Rédaction: Armand Spicher.

Sonntag, den 8. Dezember 1935  
von 16 1/4 bis 18 1/2 Uhr im grossen

**KORNSHAUSSAAL**  
(Salle de la Grenette)

Erstes grosses

**Volkstümliches Konzert**

organisiert vom

JODLERKLUB « EDELWEISS », Freiburg  
unter wohlwollender Mitwirkung des  
JODLERKLUB « BERNER OBERLAND »  
Bern  
und des bestbekanntesten  
HANDORGELKLUB « ALLEGRO », Freiburg  
unter Leitung von Fr. M. AMSTUTZ

Eintritt Fr. 1.10  
Reservierte Plätze Fr. 2.20  
Steuer inbegriffen. — Kinder halbe Preise

Single Shell 30°

Qui veut garder sa bonne humeur  
Et ménager sa batterie  
Par toutes les intempéries  
Met "Single Shell" dans son moteur



pour l'automne et l'hiver

**Les Pains d'épices de Morges**  
seront à la foire de la Saint-Nicolas. Choix habituel de spécialités de première fraîcheur et qualité.  
Tous à la toile bruno. 15839  
Se recommande: L. Brosset.

**A Cournillens**  
Dimanche, 8 décembre, à 20 h., au café

**GRAND LOTO**  
ATTRACTIONS DIVERSES  
Se recommande: « Les Carabiniers », Cournillens.  
15842

**Association fribourgeoise des fermiers**  
**Assemblée générale**  
le lundi, 9 décembre 1935, à 13 h.

**Hôtel Terminus, à Fribourg**  
Tous les fermiers du canton y seront les bienvenus. 15800  
Le comité cantonal.

**TRESSSES pour Saint-Nicolas**  
Je vendrai samedi le 7 décembre devant le poste de gendarmerie des véritables tresses de campagne au pur beurre, extra bonnes.  
41570 Stadelmann.

Très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignés dans leur grand deuil

Monsieur et Madame Robert Martin-Eindiguer et leurs enfants

tiennent à exprimer à chacun l'expression de leur profonde gratitude.

**TRANSPORTS FUNÈBRES**  
**A. Murith**

**CAPITOLE**

MARDI, 10 DÉCEMBRE : Soirée à 20 h. 30  
La troupe du Théâtre municipal de Lausanne vient nous donner  
LE TRIOMPHAL SUCCÈS DU THÉÂTRE DES AMBASSADEURS DE PARIS

**"Miss Ba"**

PIÈCE EN 5 ACTES DE BESIER  
ADAPTATION FRANÇAISE DE Ch. NEVEU  
AVEC LE CONCOURS DE  
Mlle HELENE TOSSY,  
du Théâtre de la Renaissance de Paris  
UN SPECTACLE DÉLICIEUX  
JOUÉ EN COSTUMES DE 1845

Téléphone 1300

**CINEMA ROYAL**

Ce soir, à 20 h 30  
le nouveau grand succès de la UFA  
**Valse royale**  
Henry Garat avec  
Renée Saint-Cyr  
Il est prudent de retenir ses places à l'avance.

TEL 714

**Capitole**

CE SOIR, à 20 h. 30

André Lefaur  
Irène de Zilahy

dans

**TOVARITCH**

de Jacques Deval

Un film de grande allure qui vous séduira.  
De l'ironie... de l'émotion... du rire...

Téléphone 1300


**Almanachs pour 1936**

- Almanach catholique de la Suisse française
- Almanach de la Revue du Rosaire
- Almanach populaire du Curé Kunzle
- Almanach de Jean-Louis
- Mon Almanach
- Almanach des petits amis de l'Enfant Jésus
- Almanach de la famille laborieuse
- Almanach des Mères chrétiennes
- Almanach Franciscain
- Almanach de Notre-Dame de Lourdes
- Almanach de Notre-Dame du Sacré-Cœur
- Almanach de sainte Thérèse de Lisieux
- Almanach du Pèlerin
- Almanach catholique du Jura
- Almanach du Valais
- Almanach Agricole de la Suisse romande
- Almanach Vermot

**AUX LIBRAIRIES ST-PAUL**

**Snow - Boots**

Messieurs	<b>6.80</b>
Dames	<b>4.80</b>
Enfants	<b>3.80</b>



**AU SABOT D'ARGENT**  
Dupasquier — Fribourg

**Offre très avantageuse**

1 série de **COMPLETS ET MANTEAUX**  
**D'HIVER** pure laine, travail soigné  
pour hommes, aux prix uniformes de

**Fr. 40.- 50.- & 60.-**

MAISON SPÉCIALE DE CONFECTIONS POUR HOMMES,  
JEUNES GENS ET GARÇONS

**A la Perfection**

Jacques Guggenheim-Schneider,  
10, avenue de la Gare, 10  
**FRIBOURG**

**De l'argent qui tombe du ciel...**

Par ces temps de crise, quelle est la ménagère qui ne voudrait pas profiter de ce miracle ?

Ce phénomène est à la portée de chacun. Il suffit de collectionner les timbres du Service d'Escompte Fribourgeois pour voir en peu de temps deux belles pièces de cinq francs tomber comme par enchantement dans son gousset.

Un carnet est bien vite rempli si la ménagère veille à n'accorder sa confiance qu'aux excellentes maisons de « chez nous » qui les font profiter des trois avantages suivants : marchandises de tout premier choix, prix aussi avantageux que dans les grands commerces étrangers au canton et enfin les timbres escompte.

**Mode de Rémy**  
à l'occasion des fêtes  
**Grands rabais**

sur tous les modèles de la saison.  
36, rue de Lausanne, 1<sup>er</sup> étage

**MODERNISATIONS — TRANSFORMATIONS**  
sur les formes les plus nouvelles.



O! quelle belle boîte...  
et quel excellent contenu

500 gr. mélange Columbia fr. 2.50  
500 gr. mélange Portorico fr. 3.—  
dans cette belle boîte munie d'un couvercle patenté.



Vous recevez continuellement sur tous nos cafés les timbres-rabais en double.

**Boucherie chevaline HESS frères**

rue des Augustins  
Tél. 5.86  
On débite tous les jours viande fraîche de toute 1<sup>re</sup> qualité, viande cuite, salami, saucissons, viande hachée, etc. 15843  
Se recommandant.

**GRAND CHOIX**  
de

**Plaques de St-Christophe**

pour automobiles, motocyclettes et bicyclettes

**Librairies St-Paul**  
FRIBOURG

**A vendre**  
**PEUGEOT 601**

1935, force 12 CV., 4-5 places, intérieur cuir, à enlever tout de suite. Prix net sans reprise : Fr. 6350.—  
S'adresser Garage GREMAUD, BULLE.

**Jeune homme**

fort et robuste, connaissant tous les travaux de la campagne et sachant conduire les chevaux, cherche place pour Noël.  
S'adr. **Joye Ernest, Gr. des Bois, CUGY** (Canton Fribourg).

**A vendre**

2 fourneaux en catalles, en bon état. 41573  
S'adresser : **Louis Rossler, Rosé.**

**Baserba**

RUE DU TIR, 13

la maison spécialisée pour la vente à l'emporté.

Porto, Malaga, Champagne, Kirsch vieux, Pruneaux (6 ans), etc.

Ses VINS rouges et blancs de table d'ancienne et bonne renommée.

Téléphone 8.97 SERVICE A DOMICILE



**VOLAILLE - GIBIER**

Civet de lièvre extra 1/2 kg. : Fr. 1.80  
Escargots préparés la dz. Fr. 1.20  
Cuisses de grenouilles la dz Fr. 1.20  
MOULES extra fraîches 1/2 kg. 1.—

<b>POULETS</b> de Granges-Paccot, extra 2.20	<b>LIEVRES</b> entier 1.50
<b>POULETS</b> de Grain 1.80	» Cuissot 2.20
<b>POULETS</b> de Bruxelles 2.—	» Râble 3.—
<b>CANÉTONS</b> , extra 1.80	<b>CHEVREUILS</b> Civet 1.50
<b>PIGEONS</b> , la pièce 2.—	» Epaulé 2.—
<b>LAPINS</b> vidés 1.50	» Cuissot 2.50
	» Selle 3.—

PERDREAUX, FAISANS COQ GROS, BECASSES, etc.

**Au Faisan Doré**

Téléphone 9.37  
J. AELLEN - Fribourg 15, RUE DU TIR  
Service à domicile Expéditions  
Samedi : banc place de l'Hôtel de Ville

**DEMANDEZ NOS BONNES MONTRES SUISSES**  
PRIX EXTREMEMENT REDUITS  
NOUS ENVOYONS A CHOIX :



Montres de précision et chronomètres de poche 15, 16 et 17 rubis, en nickel : Fr. 14.50, 18.—, 24.—, 29.—, 38.—, 45.— à Fr. 75.—  
En argent ou plaqué or : Fr. 24.—, 29.—, 38.—, 45.—, 56.—, 68.—, à Fr. 100.—  
En or : Fr. 98.—, 45.— à Fr. 500.—  
Élégantes montres-bracelets pour dames et messieurs, en nickel, argent ou plaqué or, 15, 16, 17 rubis : Fr. 15.—, 24.—, 29.—, 35.—, 48.—, 55.— à 85.—  
En or : Fr. 35.—, 48.—, 56.—, 69.—, 78.— jusqu'à Fr. 2.500.—  
Tout est garanti 3 ans.

Demandez aussi nos belles chaînes de montres, colliers, bracelets, etc., or et plaqué or. — Montres pour forts travaux : Fr. 9.—, 18.—, 24.—  
S'adresser en toute confiance à la grande maison d'horlogerie suisse

**CELESTIN BEUCHAT — DELÉMONT (J. B.)**

35me année

**LA LIQUIDATION TOTALE**

après faillite de **COREIMEX S. A.**,  
Place de la gare, 37-39  
**continue**

Encore grand choix dans les articles suivants :  
Parfumerie, Mercerie, Bonneterie, Papeterie,  
Lingerie, Brosses, complets de travail, etc.

Les marchandises doivent être vendues au plus vite

**GRAND RABAIS**

Office des Faillites de la Sarine



# Pour Saint-Nicolas

n'achetez que des cadeaux utiles, vous les trouverez chez

## Lévy & Cie

Pour Madame	Pour Monsieur	Pour votre enfant
Tabliers à manches reps 3.90	1 p. pantalons drap 9.50	1 chemise 1.50
1 Pullover, pure laine 4.50	1 p. pantalons coton, doublés 4.90	1 p. pantalons 2.90
1 Gilet 6.50	1 p. pantalons mi-laine, doublés 9.50	1 p. caleçons directoires .95
1 paire bas laine et soie 1.80	1 chemise 1.95	1 tablier à manches 1.50
1 boîte de mouchoirs brodés 2.25 1.50 -.75	1 chemise à 2 cols, fantaisie 3.75	1 coffret mouchoirs -.75
12 linges cuisine 2.95	1 tricot militaire 3.75	1 p. bretelles -.80
Beaux linges éponge 1.10	1 Pullover laine 7.50	1 Pullover 3.25
	1 Gilet fantaisie 12.50	1 Gilet fillette 3.-
	1 p. caleçons 1.95	1 Casquette 1.75
	1 p. gants peau fourrés 5.75	1 p. bas laine -.80

etc. etc.

94, Pont Zähringen Envois contre rembours.



### QUELQUE CHOSE D'EXTRAORDINAIRE POUR FRIBOURG

Un très grand nombre de lustres, simples et de grand luxe, lampes portatives et tous articles électriques sont à céder à des prix inconnus à ce jour.

(Nous avons acheté un immense stock d'un grand magasin de Zurich, ayant abandonné cet article.)

Voici quelques-uns de nos prix :

Lustres de grande valeur, de 3 à 8 branches, formes modernes et genre antique, à partir de	Fr. 25.-
Lustres à 3 branches, à partir de	Fr. 12.-
Fers à repasser, à partir de	Fr. 12.-
Radiateurs électr., à partir de	Fr. 20.-
Réchauds électr., à partir de	Fr. 11.50
Lampes pour plafond, à partir de	Fr. 1.50
Grille-pain électr., à partir de	Fr. 12.-
Coussins électr., à partir de	Fr. 15.-
Lampes de table, à partir de	Fr. 4.-
Bouillottes électr., à partir de	Fr. 2.-
Abat-jour, à partir de	Fr. .50

Tous ces appareils sont vendus avec garantie.

Venez s. v. pl. voir notre exposition, cela vaut la peine.

Les appareils de toutes marques sont réparés dans nos ateliers par un personnel spécialisé.

**Eichenberger Frères S. A.**

FRIBOURG

Place de la Gare, vis-à-vis des Arcades

### Si vous désirez un piano à queue choisissez un „Schmidt-Flor“

non seulement pour son élégance et parce que c'est une bonne marque suisse, mais aussi parce qu'il égale les meilleures marques étrangères sous tous les rapports. Malgré tous ces avantages, le piano à queue Schmidt-Flor est encore meilleur marché. Venez admirer ces magnifiques instruments de 180, 165 et 148 cm. de longueur, sans aucune obligation et sans prévention et informez-vous de nos conditions de paiement; elles sont avantageuses, aussi pour une location ou un échange.

**A. SCHMIDT-FLOHR S. A.**  
34, rue du Marché, Berne.

### Des petites voitures anglaises de qualité!

Les nouvelles 5 et 7 CV. 4 cyl. et 9 CV. 6 cyl.

## Austin

Les voitures les plus économiques et les plus renommées du monde  
4 vitesses Synchronesh  
Freins très puissants  
Suspension très douce  
Tenue de route parfaite  
Equipement 12 volts  
Thermostat, etc., etc.

Soigneusement construites avec les réputés aciers anglais, ce sont les petites voitures les plus durables.

Conduite intérieure 4 places, très confortable, avec toit ouvrable, dep. Fr. **3250.-**

Demandez essais et renseignements au concessionnaire :

Grand Garage **E. MAURER**  
50, Bd des Tranchées - Genève.

## Cadeaux utiles

### BOTTES « MELTON »

pour dames  
doublure chaude.  
Talons bas et mi-haut

**6<sup>90</sup>**



4055-09

### « BOTTES RUSSES »

avec fermeture éclair,  
très élégante  
haut. 32 cm.

**7<sup>90</sup>**



**Bata**

FRIBOURG, rue de Lausanne, 32

## Faites plaisir pendant des années

en offrant comme cadeau un appareil électrique.

### HÂTEZ-VOUS

car la **Fée Electricité** dans son magasin de vente avenue de Pérolles, 25, donne en

## Étrennes

à ses fidèles abonnés du 6 au 31 décembre, un

### rabais de 10 %

sur tous les appareils payés au comptant. (Ampoules, cuisinières et chauffe-eau exceptés.)

Grille-pain,	depuis	Fr. 20.-
Sèche-Cheveux (fœhn)	depuis	Fr. 24.-
Radiateur	»	Fr. 23.50
Coussin-chauffant	»	Fr. 16.-
Cafetière	»	Fr. 30.-
Lampe de table	»	Fr. 6.75
Lustre	»	Fr. 20.-
Plafonnier	»	Fr. 4.50
Fer à repasser	»	Fr. 16.-

## Entreprises Electriques Fribourgeoises

### On demande Jeune homme

sérieux, comme apprenti boulanger - pâtissier. Entrée tout de suite. S'adresser à **Alfred Macherel, boulanger, Planche supérieure, Fribourg.** 15841

### Pour la St-Nicolas

**MALAGA DORE** Fr. 1.60 le litre

**VERMOUTH VIEUX** Fr. 1.70 le litre

**PORTO CALEM** Fr. 2.60 le litre

Verres à rendre

**ASTI** Fr. 2.25 la bouteille

rabais pour 3 bouteilles

Grand assortiment en liqueurs et vins vieux.

**SERVICE A DOMICILE**

**Galmès Frères**  
Av. de la Gare, 5

### COMMERCE d'épicerie.

thés & cafés,

A REMETTRE

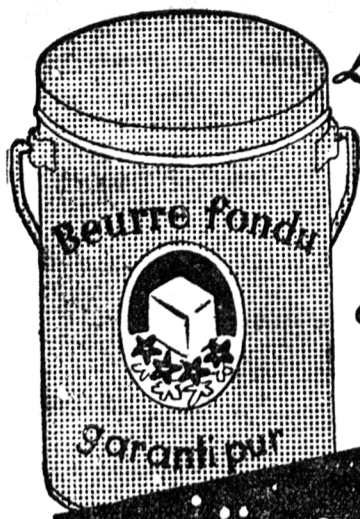
pour cause de santé situé à Vevy, sur bon passage. Prix avantageux. Ecrire sous chiffres F 29630 L, à Puplicitas, Lausanne.

### Boucherie chevaline

rue des Alpes, 16

On débitera samedi matin la viande d'un cheval de 3 ans. 15840

Se recommande : **Gränicher.**



La cuisine au beurre n'est pas chère

Employez toujours

le beurre fondu prêt à l'usage

Sous le contrôle de l'Union centrale des producteurs suisses de lait.

Beurre garanti pur 100%

COMMISSION SUISSE DU LAIT

S. O. S.

Bonne sommière parlant 3 langues, cherche place comme telle. Connaît aussi le service de salle et de restaurant. Offres sous chiffres P 41.566 F, à Publicitas, Fribourg.

Noyer

hêtre, frêne et autres bois durs sont achetés à de bonnes conditions. Offres écrites sous chiffres P 15.818 F, à Publicitas, Fribourg.

Jeune fille

cherche place dans ménage soigné. S'adresser sous chiffres P 41572 F, à Publicitas, Fribourg.



621-0259F

S. A. Oetiker & Co. Rapperswil

Commerce de vins

en gros

en détail

Maurice Cormier

Successeur de veuve Pauchard, Fribourg  
Cave : 1-3, Place du Tilleul, Tél. 8.64  
Bureau : Avenue des Alpes, 5

Tout pour vous plaire!

En exclusivité nos spécialités renommées.

SAINT-NICOLAS

De belles histoires, de belles images!  
Le bonheur des enfants!

Alphabets et albums illustrés en couleurs pour les tout petits  
Les plus beaux livres pour la jeunesse

Aux Librairies St-Paul, Fribourg

Modes

Fin de saison, feutres et velours depuis Fr. 3.—  
Confection chapeaux tissus — Deuils  
M. ROBIN-LAUGIER  
Grand'rue, 11 (1er étage)



CHAUSSONS

de dames à lacets ou boucles  
à Fr. 4.90 5.90  
6.80 7.80

Chaussures VON LANTHEN

Place du Tilleul

Av. de la Gare, 10



Agence Générale à Fribourg :  
Perrin & Bulliard, Rue de Romont, 18

PATHE-BABY

A liquider un stock de films de 10, 20 et 100 m., depuis 50 ct. la bobine. Liste sur demande.

Même adresse : à vendre un cinéma Pathé-Baby Super, complet, avec moteur, résistance, dispositif pour 100 m., films, écran et accessoires divers achetés Fr. 450.—, pour le prix de Fr. 150.—.  
Caméra Pathé-Baby appareil prise de vue, avec moteur suisse, achetée Fr. 220.—, à céder pour Fr. 60.—.

S'adresser par écrit sous chiffres P 177-1 F, à Publicitas, Fribourg.

Pour l'hiver Pour les fêtes un RADIO dep. Fr. 195.—

PHILIPS — BIENPHONE — JURA. MEDIATOR — ATWATER-KENT — INGELEN

18 mois de crédit. Escompte au comptant. Installations soignées. Garantie sur chaque poste

Demandez tout de suite les prospectus et un essai gratuit, ou écrivez à :

L. VON DER WEID, RADIO

Maison de confiance.

Concessionnaire fédéral.

29, Rue de Lausanne, Fribourg.

AVIS aux amateurs du BILLARD RUSSE

Tous les lundis et jeudis soir, réunion au nouveau local :

Bar du Buffet de la Gare (1er étage)  
2 grands billards.  
Concours et championnats.  
Inscriptions et renseignements auprès du Comité. 15835  
Club de billard russe, FRIBOURG.

Nous avons encore à louer des appartements de 2, 3 et 4 pièces avec tout confort moderne, chauffage et eau chaude par concierge, salle de bains, frigidaire, ascenseur, buanderie, dévaloir, cave. 13592

à Pérolles « Bon Air »  
Avenue de Pérolles, 75 et 77.

Pour tous renseignements et conditions s'adresser à la Régie d'Immeubles, Guillaume de Weck, agence Immobilière Perrin et Weck, 18, rue de Romont, Fribourg.



Ce n'est pas tout

de tuer la poule, encore faut-il l'avoir! — Doit-on, pour autant, renoncer au délicieux bouillon de poule? Non, au contraire!

Prenez quelques cubes de bouillon-poule Knorr, peut-être encore des petites pâtes (vermicelles ou étoiles) des restes de pain ou simplement un œuf et vous ferez, sans peine aucune, le meilleur bouillon de poule. Un paquet de 5 cubes suffit pour 5 assiettes et ne coûte que 20 cts.

Bouillon Knorr Poule

Société des concerts, Fribourg  
Salle du Capitole

2<sup>me</sup> CONCERT

Dimanche 8 décembre 1935, à 17 heures  
Wilhelm Backhaus, pianiste

Au programme : Haydn, Beethoven, Chopin.  
Prix des places : abonnement aux 3 concerts : numérotées, 12 fr. ; non numérotées, 8 fr. Entrées : 6 et 4 fr. Impôt en plus. Réductions pour les étudiants et pour les membres des sociétés de musique. 15751  
Location chez : L. von der Weid, Radio-Musique, rue de Lausanne, 29.

C'EST OBLIGATOIRE

Pas de tour de foire sans une visite à la

Confiserie de SAINT-NICOLAS

Punch Bischoff Hyppocras } chauds 50 ct.

Cornets de fondants chocolats fins Fr. 2.25 Fr. 4.50 Fr. 9.—

Ch. Leimgruber-Sommer, confiseur  
Rue des Epouses Tél. 4.56

Abonnés, favorisez dans vos achats les maisons qui publient des annonces et réclames dans notre journal!

AVEZ-VOUS ?

essayé notre nouveau bas de soie à mailles remplaçant la soie naturelle? Élé-gance à l'usage — Pureté absolue — Solidité triple et ne coûte

que Fr. 3<sup>90</sup>

Demandez à le voir... AU JOLI MOMENT

Mme Henseler-Cotting rue de Lausanne, 82

On demande pour tout de suite une

Sommelière sachant les deux langues pour café-brasserie.

S'adresser avec photo et certificats, P 15828 F, à Publicitas, Fribourg.

Clinique dentaire

Dr Descombes Fribourg

Hôtel Terminus

avenue de la Gare 11<sup>me</sup> étage

Blombades

Couronnes

Ponts

Travaux modernes

Prix modérés

Tél. 3.77

A la foire de la Saint-Nicolas

Pensez à

PERTUISSET

et à ses biscuits qui ont déjà régalé vos grand'mères.

Voyez ses cornets de macarons à Fr. 1.—

# De notre rayon de confection pour dames



**MANTEAU SPORT**  
en beau velours de laine, entièrement doublé, très confortable, en marine, brun et beige **39.50**



**MANTEAU**  
bouclé, uni, art., très chaud, entièrement doublé, grand col de fourrure

**29.50**



**Joli MANTEAU**  
en bouclé uni, grand col châle, fourrure agneau

**35.-**



**Ravissant MANTEAU**  
très habillé, forme jeune, col cravate fourrure

**49.-**



**MANTEAU**  
très jeune, en lainage bouclé, col et cravate fourrure

**59.-**

Toutes les retouches sont faites gratuitement dans nos ateliers

**Au Rayon de Mode**  
Encore grand choix en **CHAPEAUX**  
à des prix d'un bon marché surprenant.

Voir notre rayon de **ROBES DU SOIR**  
Ravissants modèles, depuis **Fr. 19.50**

# AUX TROIS TOURS

Restaurant de la **Couronne**  
Fribourg, Tilleul  
**TRIPES FONDUES**  
A. Lüdi.  
Imprimerie St-Paul  
Faire-part

## Vente juridique d'automobiles

Samedi 7 décembre 1935, à 11 heures, devant le Garage de la Gare, à Fribourg, l'office vendra au plus offrant et au comptant, 1 conduite intérieure CITROËN B 14 8 HP, 1 conduite intérieure FIAT 6 HP 509, dépendant de la faillite de Coreimex, S. A., à Fribourg. 15787  
Offices des faillites de la Sarine.

Nouveauté  
R. P. Janvier, O. P.  
**LA MAISON DE DIEU**  
Prix : Fr. 2.75  
AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG

QUI PRÉTERAIT  
5 à 10,000 fr.  
contre bonne hypothèque.  
S'adresser à Publicitas,  
Bulle, sous P 3445 B.

**FIANCÉS**  
Achetez vos alliances à la Maison spéciale H. Vollichard - Egger Pont-Muré, 155 Grand choix alliances or contrôlé, sans soudure, depuis Fr. 12.—, gravées gratuitement tout de suite.

## Pour les fêtes!!!

Un cadeau utile et très avantageux s'achète auprès de **GEORGES BISE, meubles,**  
Grand'rue 12 12a et 13.  
Voir les vitrines  
Comparez les prix  
Vous ne le regretterez pas.  
Exposition permanente.

Actuellement exposition de nos nouveaux modèles

# RADIO 1936

Le choix le plus grand — Le service le plus soigné par technicien diplômé.

Notre grand succès : **LE PHILETTE** à Fr. 195.—  
Derniers modèles **PHILIPS**, à Fr. 320.— 365.— etc...  
Deux modèles nouveaux avec ondes extra courtes signés **TELEFUNKEN** Fr. 335.— & 395.—  
Sur tous ces appareils, 12 mois de crédit.



**RADIO — GRAMO — DISCOPHONES PICK — UP.**

**Au Disque d'Or**

66, rue de Lausanne — Ch. Rivier

Coupon à détacher et envoyer :  
**AU DISQUE D'OR — Fribourg**  
Veuillez me renseigner sur le radio modèle :  
Nom :  
Adresse :

# Les beaux cadeaux.

## RADIO

appareils neufs, déjà à partir de Fr. 190.—  
**PHILIPS - JURA - SONDYNA - INGELLEN**  
 appareils d'occasion, depuis Fr. 50  
 pour un petit cadeau :  
**ALBUMS ET MALETTES POUR DISQUES**  
 ATELIER DE RÉPARATION  
**GRAMO-MUSIC** Pérolles, 17  
 C. Rauber, technicien. Fribourg.

A LA CHAPELLERIE

## J. Felder

successeur de Chapaley-Brugger  
 rue de Lausanne, 20

Vous trouverez, à des prix très avantageux, de superbes articles pour cadeaux.  
**Les dames, les messieurs et les enfants,** tous seront enchantés par le goût et la qualité de ces cadeaux : Foulards, écharpes, cravates, chemiserie pour messieurs, articles pour enfants, guêtres, parapluies, etc.... etc....

Pour la Saint-Nicolas

## Au Magasin Éléance

rue de Lausanne, 37  
 Vous trouverez le cadeau utile pour grands et petits  
**MOUCHOIRS**, depuis 10 cent.  
**GILETS - PULLOVERS** - Choix varié  
**ECHARPES - FOULARDS** - Nouveautés  
**TABLIERS** pour dames et enfants  
**GANTS** tricotés et peau  
**BONNETTERIE COMPLETE** pour enfants  
 Se recommande : Mme Gachoud-Bise.

## L'UTILE D'ABORD

Plus que jamais, on apprécie les cadeaux utiles. Pour la Saint-Nicolas, un costume élégant ou un pardessus d'hiver est donc tout indiqué. En le choisissant A LA PERFECTION, vous êtes sûr de faire des heureux.

Complets et Manteaux d'hiver pour Messieurs

à Fr. 40.- 50.- 60.- 75.-  
 85.- 95.- jusqu'à Fr. 125.-

PULLOVER et GILET laine, à manches depuis Fr. 8.—

Timbres d'escompte 5 %

Voir nos vitrines

**à la Perfection**  
 JACQUES GUGGENHEIM - SCHNEIDER  
 10. AVENUE DE LA GARE - FRIBOURG

## 10 % pendant les fêtes

Assortiment superbe en :  
 sacs de dames, valises, portefeuilles, trousse de voyage, gants, gants de peau de daim fourrés, gants de skis, depuis Fr. 2.—  
 Vélos d'enfants, poussettes de poupées, ballons, ping-pong.

## E. JOYE

SELLIER  
 Rue de Romont, 8 FRIBOURG



les cadeaux préférés de Saint-Nicolas chez  
**SAUSER-REICHLEN**  
 Choix énorme  
 Prix très avantageux

Avant de faire vos achats de livres d'enfants, ne manquez pas de passer à la

## Librairie J.-C. MEYER

Paul Meyer, successeur  
 Tél. 97

vous y trouverez un très grand assortiment pour tous les goûts.

Banc à la Foire de St-Nicolas  
**Grande vente de confettis**

## POUR LA SAINT-NICOLAS

Ajoutez à votre cadeau un joli cornet de chocolats surfins de la confiserie

## Ernest Leimgruber

Confiseur spécialiste Traiteur  
 Place de la Gare

Immense choix en **biscaumes, St. Nicolas noisette, sabots, bonbonnières, paquets surprise, à 50 ct. et 1 fr.**  
**Pour votre dîner**, commandez d'avance : vol-au-vent, bouchées à la reine, hors-d'œuvre. Bouchées de volaille, tranches de pâtés Frascati au veau et foie gras truffé.  
**Pour votre dessert** : vacherins, vermicelles, bombes turques, glaces diverses, Seilles aux marrons, etc.  
 GRAND CHOIX D'ENTREMETS EN MAGASIN



## SKIEURS

équipez-vous avantageusement

au Commerce de fer fribourgeois S.A.

## Pour Madame :

un délicieux sac de soirée,  
 une pièce de maroquinerie fine,  
 un bibelot élégant.

## Pour Monsieur :

une paire de ski ou une autre pièce de l'équipement du skieur émérite,  
 un portefeuille, une valise,  
 une trousse de voyage, etc....

## Pour les enfants:

tous les articles de qualité pour le sport et les jeux.

LE PLUS BEAU CHOIX - LES MEILLEURS PRIX

## „Au Départ“

BREUER-SPORTS

Rue de Romont, 4

Fribourg

## Pour Monsieur

La robe de chambre est le coin de feu, douillet et chaud, que l'on aime mettre chez soi, après une journée de travail.

Le complet chic, et le manteau moderne, qui feront plaisir, et dont l'excellente qualité et l'élégance sont garanties.

Le Gilet et le Pullover, teintes et façons nouvelles, qui vous protégeront du froid.

Le costume de ski, ou le pantalon de ski avec la nouvelle veste imperméable, en blanc et beige, seront votre indispensable auxiliaire pour cet hiver.

Vous trouverez tous ces cadeaux utiles, à des prix avantageux, dans des qualités qui ont fait la renommée de la maison

## A la Belle Jardinière

J. Weiller-Paris

Place de la Gare, 38

## Cadeaux pour Saint-Nicolas

Pant. imit. poil de chameau  
 Nos 18-24 25-29 30-35 36-42  
 Fr. 1.50 1.90 2.25 2.50



Pantoufles revers

Séries à  
 Fr. 1.90 2.90 5.90

FEUTRES A BOUCLES, gris, bouts cuir, semelles feutre et cuir.

Pour dames - Pour messieurs  
 Fr. 5.90 Fr. 6.90



## SOULIERS ski

Dames Fr. 17.80  
 Messieurs Fr. 19.80  
 Enfants Fr. 14.80 16.80

## J. KURTH

FRIBOURG  
 51, Rue de Lausanne  
 2, Rue de Lausanne

